

Tchad : une farce électorale en Françafrique



« Tchad : une farce électorale en Françafrique »

Dossier de l'association Survie

Compilation d'articles publiés dans *Billets d'Afrique*, journal mensuel de Survie qui décrypte l'actualité franc-africaine

Crédit photos couverture et intérieur – CC SurvieContributions –

Paris, avril 2021

Rédactrices : Claire Petit et Emma Cailleau

Créée il y a plus de 30 ans, l'association Survie décrypte l'actualité franco-africaine et se mobilise contre la Françafrique, qu'elle a fait connaître.

Elle compte plus de 1000 adhérent.e.s et une vingtaine de groupes locaux en France.

<http://survie.org>

Twitter/facebook : @surviefrance

(+33)9.53.14.49.74

contact@survie.org

21 ter, Rue Voltaire, 75011 Paris - France



Sommaire

Introduction	p 4
Chronologie	p 6
Une dictature bien établie	
« Allié à la France, condamné par l’Afrique », entretien avec Hervé Thulliez, juillet 2016	p 8
« Au Tchad, c’est l’armée française qui soutient Déby », entretien avec Céline Narmadji, octobre 2016	p 15
La farce démocratique tchadienne, juin 2018	p 19
Treize manifestant.e.s, chiffre porte-malheur pour le Tchad, mai 2019	p 22
Arrestations et répression au Tchad, que dit la France ? février 2021	p 25
Coopération militaire et soutien diplomatique	
Le Drian, tout dévoué à Déby les mains rouges, août 2016	p 27
Tchad-France, une histoire militaire, juin 2017	p 28
France-Tchad : comment recevoir un dictateur sans le montrer, août 2017	p 31
L’armée française, hors de contrôle, février 2019	p 33
Les rentes de la lutte contre le terrorisme	
Baisse du prix du pétrole, hausse de la rente diplomatique et militaire, mars 2018	p 38
Tchad, la force G5 Sahel pour stabiliser Déby, novembre 2018	p 43
Tchad : le soutien à la stabilité, un jeu de dupes, décembre 2018	p 47
Sommet de Pau, sentiment anti-français ou anti-fraçafrrique	p 50
G5 Sahel, un sommet dans l’impasse, février 2021	p 53
On repart pour 10 ans ? mars 2021	p 58

Introduction

Une tragédie comique...

À la veille du scrutin présidentiel du 11 avril prochain, Survie revient sur les évènements d'une-campagne électorale marquée par le sang et le silence.

Idriss Déby Itno, trente ans au pouvoir, est candidat à sa propre succession pour un sixième mandat sous les auspices bienheureux du gouvernement français. Pourtant, son intronisation en tant que Maréchal des armées [courrier international 18/08] illustre la vanité d'un règne autocratique et ses ambitions despotiques qui ne souffrent d'aucune limite. Pour preuve il n'a pas hésité à massacrer le 28 février dernier des membres de la famille de Yaya Dillo, candidat déclaré aux élections, aujourd'hui en fuite. Ce que RFI a qualifié « d'incident violent » n'était autre qu'un assaut de chars à son domicile tuant sa mère et son fils [RFI 28/02].

Le musellement de toute voix discordante ne s'encombre pas de moyens, comme l'illustre, à un degré moindre, la répression violente de chaque meeting du parti des Transformateurs de Succès Masra. Candidat disqualifié en raison de la limite d'âge arbitrairement fixée, ce dernier a trouvé refuge durant cinq jours au sein de l'ambassade des Etats Unis pour échapper à la répression brutale d'une manifestation dénonçant ce sixième mandat [Alwihda 6/02]. D'autres n'ont pas eu cette chance, à l'instar de Mahamat Nour Ibedou, leader de la société civile, emprisonné au rythme de chaque fin de manifestations devenues hebdomadaires. La population tchadienne, lassée d'un président qui ne représente que lui-même, proteste en effet chaque samedi contre la candidature de Déby à un sixième mandat.

La campagne électorale a par ailleurs pris un tour rocambolesque. A-t-on déjà vu des candidats battre campagne pour appeler les électeurs à ne pas voter en leur faveur ? C'est pourtant la tragi-comique réalité tchadienne. Suite au massacre de membres de la famille de Yaya Dillo, trois candidats ont décidé de se retirer du processus électoral, considérant qu'il était impossible au vu de « la militarisation du climat politique » de battre campagne [Jeune Afrique 2/03]. Or les bulletins de vote acheminés sont à leurs noms. Saleh Kebzabo, l'un des « candidats malgré lui », appelle au boycott du scrutin dont beaucoup demandent le report. Déby aurait-il pris au pied de la lettre la demande de son ami Le Drian de « garantir la participation de l'opposition » [RFI 03/03] ? Timide et hypocrite recommandation au regard de la place centrale du Tchad au sein du dispositif de lutte antiterroriste français. Sous-traitante de sa politique expansionniste impérialiste, l'armée tchadienne devrait déployer prochainement 1200 hommes dans la zone dite des trois frontières (Mali, Niger, Burkina Faso). Mieux vaut ne pas froisser un allié de poids... Avec l'assentiment de la communauté internationale. Le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme n'a en effet trouvé meilleure idée que d'organiser un atelier « de formation des forces de défense et de sécurité en matière de respect des droits de l'homme en période électorale » [Alwihda 24/03].

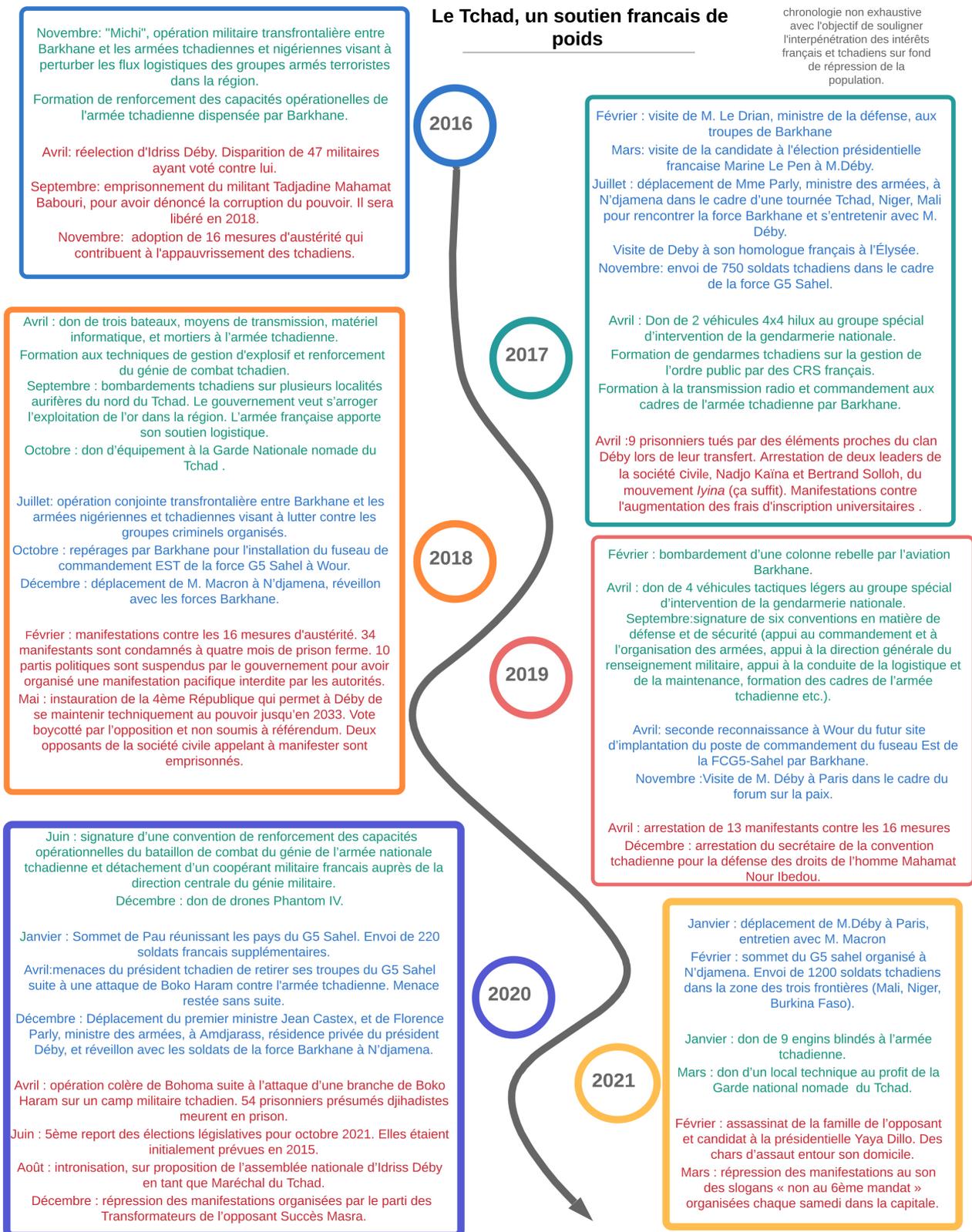
Pauvre cache misère pour masquer la réalité d'une politique coloniale qui se perpétue. La compilation des articles édités par Survie que nous présentons ici a pour objectif d'éclairer la continuité de la politique française au Tchad. De la réélection du dictateur Déby en 2016 à la veille du scrutin d'avril, les éléments justifiant le soutien français et la stratégie déployée sont identiques. Au nom de la « lutte contre le terrorisme », la France appuie diplomatiquement, militairement et économiquement son allié tchadien. Ces articles mis bout à bout en constituent la triste illustration et, ce faisant, dessinent un paysage social tchadien bien sombre. Pointant du doigt la responsabilité française dans le soutien apporté à un régime dictatorial, ce dossier montre, preuves à l'appui, la nécessité d'un arrêt total de toute coopération militaire et technique et le départ des troupes françaises de la zone sahélienne.

Claire Petit

Chronologie

Le Tchad, un soutien français de poids

chronologie non exhaustive avec l'objectif de souligner l'interpénétration des intérêts français et tchadiens sur fond de répression de la population.



**Une dictature bien
établie**

« Allié à la France, condamné par l’Afrique », entretien avec Hervé Thuillez, juillet 2016

Propos recueillis par Eléa Gary

LE 30 MAI, LES CHAMBRES AFRICAINES EXTRAORDINAIRES CONDAMNAIENT L’ANCIEN DIRIGEANT DU TCHAD, HISSÈNE HABRÉ, À LA PRISON À PERPÉTUITÉ, AU TERME D’UN PROCÈS OBTENU GRÂCE AU COMBAT DES VICTIMES POUR LA JUSTICE. LA SORTIE SIMULTANÉE DE DEUX RAPPORTS, L’UN SUR LE SOUTIEN DE LA FRANCE AU RÉGIME D’HISSÈNE HABRÉ, L’AUTRE SUR LE SOUTIEN DES ÉTATS-UNIS ^[1], VIENT RAPPELER QUE SI AUJOURD’HUI CE VERDICT EST SALUÉ ET QUE CHACUN S’ACCORDE À EN SOULIGNER LES AVANCÉES EN TERMES DE JUSTICE ET D’HISTOIRE QU’IL REPRÉSENTE, LE RÉGIME DE HISSÈNE HABRÉ ÉTAIT LARGEMENT SOUTENU PAR CES PAYS. ENTRETIEN AVEC HENRI THULLIEZ, AUTEUR DU RAPPORT « ALLIÉ DE LA FRANCE, CONDAMNÉ PAR L’AFRIQUE : LES RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET LE RÉGIME TCHADIEN DE HISSÈNE HABRÉ (1982-1990) » ET CONSEILLER DE HUMAN RIGHTS WATCH POUR LE PROCÈS HABRÉ.

Quelle est la démarche à l’origine de ce rapport ?

Le procès de Hissène Habré portait sur les crimes qui ont été commis au Tchad par les troupes de Hissène Habré, par des agents de Hissène Habré, de la DDS ^[2], de l’armée, de la Garde Présidentielle et non pas sur les responsabilités politiques des alliés de Hissène Habré. Ce n’était pas la place pour que l’on parle du rôle des États-Unis ou de la France. Peut-être que Hissène Habré aurait eu des choses à dire dessus, mais il s’est terré dans son mutisme, donc très peu d’informations sont sorties sur le rôle des grandes puissances pendant le procès. À Human Rights Watch, on a tout de même enquêté sur ce régime pendant 15 ans, donc on a auditionné des centaines de survivants, de témoins, de victimes... On a eu accès aux archives de la DDS, la police politique du régime, parmi lesquelles nous avons pu trouver des commencements d’informations, des petits éléments de preuve sur la collaboration des États-Unis, de la France et du Tchad, ou avec le Soudan, ou l’Égypte, par exemple. Quand on se retrouve face à ce genre d’informations, on ne peut pas, en tant que Français, ou pour mon collègue en tant qu’Américain, rester de marbre. On se sent obligé de rendre au public ce qu’on a pu trouver à ce niveau-là. Pour cela, il fallait évidemment aller un peu plus loin dans les recherches, on a essayé de récupérer des archives aux États-Unis ou en France, de rencontrer des acteurs de l’époque, des protagonistes des relations entre le Tchad et la France ou les États-Unis. C’était important pour nous de donner ça à l’Histoire, pour qu’après, l’Histoire fasse son travail, pour que les autorités fassent leur travail de découverte de la vérité.

Votre rapport a donc été constitué à partir d’archives trouvées au Tchad et en

[1] Le rapport sur les États-Unis et le Tchad d’Habré : Enabling a Dictator : The United States and Chad’s Hissène Habré 1982-1990 (« Un dictateur soutenu : Les États-Unis et Hissène Habré, dirigeant du Tchad de 1982 à 1990 »).

[2] La DDS, la direction de la documentation et de la sécurité, police politique du régime Habré.

France ?

L'un des éléments les plus intéressants au niveau des sources de ce document, c'est qu'on ne s'est pas arrêté à des sources françaises ou tchadiennes, puisqu'on s'est à la fois appuyé sur des archives de la DDS, sur des témoignages de Tchadiens qui se sont rappelés avoir vu un Français ou un Américain à cet endroit, sur ce lieu de bataille, dans cette prison, etc. et qui nous ont permis de bien aiguiller nos recherches. Ensuite, on s'est appuyés sur des témoignages d'hommes politiques, de diplomates français et de mercenaires français qui ont aidé Hissène Habré à prendre le pouvoir en 1981-1982, sur les articles de presse de l'époque et sur les rapports d'Amnesty International. Malheureusement, nous n'avons pas eu accès aux archives de l'Élysée qui nous auraient permis de mieux comprendre ce qu'au plus haut niveau de l'exécutif, on savait de l'ampleur des crimes qui ont été commis. Par contre, on a eu accès à des archives du côté américain.

Comment expliquez-vous cette différence dans la possibilité d'accès aux archives en France et aux États-Unis ?

Je pense qu'aux États-Unis, il y a peut-être, sans tomber dans des généralités d'État à État, une plus grande facilité à tourner la page, à accepter le passé, à accepter ce qui a été fait. On l'a vu par exemple avec le rapport du Sénat américain en 2014 sur l'usage de la torture par la CIA suite aux attentats du 11 septembre 2001. Ce sont des faits qui dataient de seulement quelques années, pourtant on était déjà prêt à faire la lumière sur ce qui s'était passé. En France, on est beaucoup moins prêt à regarder le fond du dossier. Il suffit de voir combien de temps cela a pris pour l'État français de reconnaître son rôle dans la Shoah, ou le temps qu'on met pour commencer à admettre l'usage de la torture pendant la guerre d'Algérie, sur ce qui s'est passé au Rwanda et dans le cas présent au Tchad. En France, les autorités justifient le secret ou le silence en mettant en avant les intérêts géostratégiques de la France à l'étranger. Pourtant, faire preuve de transparence sur le passé, lancer un travail de mémoire, peut également renforcer les intérêts de la France à l'étranger : montrer que nous aussi, nous sommes prêts à faire preuve de justice et de vérité sur nos actions à l'étranger. La politique étrangère en France ne fait pas l'objet d'un réel débat. Le jour du verdict, John Kerry, secrétaire d'État américain, a salué la condamnation comme historique et a indiqué que ce verdict représentait « une opportunité pour les États-Unis d'entamer une réflexion sur nos propres liens avec les événements survenus dans le passé au Tchad afin d'en tirer des enseignements ». De son côté, le ministère des Affaires étrangères français a lui aussi publié un communiqué dans lequel il se félicitait du procès, équitable, une nouvelle étape pour la justice en Afrique, etc... et c'est tout ! On n'évoque pas du tout le rôle de la France, on ne veut même pas en parler, même pas se dire qu'il serait peut-être temps d'en parler comme le fait John Kerry. Il y a en France, une difficulté à étudier notre passé, surtout en Afrique.

L'enjeu de ce rapport est donc d'inviter à se pencher plus sur le rôle de la France à cette époque, de faire la lumière ?

Absolument. L'idée est que les autorités se saisissent de cette opportunité, de cet élan de justice en Afrique. Il y a des milliers de victimes qui sont restées mobilisées pendant 25 ans pour ce procès, et ces mêmes milliers de victimes, elles veulent savoir tout ce qui s'est passé. Elles ne veulent pas s'arrêter juste à Hissène Habré et à ses complices, mais elles veulent savoir pourquoi les États « modèles » qui se disent démocratiques, qui se disent vecteurs de la promotion des droits de l'Homme en Afrique, pourquoi ces États, à cette époque, ne disaient rien pendant que des centaines de personnes pourrissaient en prison. L'enjeu est donc d'inviter les autorités françaises et américaines à faire leurs propres enquêtes, à accomplir leur devoir de mémoire, sur ce qu'elles ont fait à cette époque, quels ont été les dysfonctionnements, est-ce que l'exécutif était informé du caractère systématique et généralisé des crimes ? Et s'il était informé, pourquoi n'a-t-il pas conditionné son aide à une amélioration de la situation ? Évidemment, il faut faire ce travail pour que de telles choses ne se reproduisent pas, que ce soit de placer des armes dans les mains de criminels ou d'aider aveuglément des régimes qui se rendent responsables de violations très graves des droits de l'Homme.

En quoi a consisté le soutien français ?

Le soutien français à Hissène Habré a un peu eu lieu par défaut. Lorsque Hissène Habré était dans le maquis entre le Soudan et le Tchad, au début de l'année 1981, on était en pleine campagne présidentielle en France. La gauche, arrivée au pouvoir, avance encore à tâtons, alors que à l'époque déjà des agents du SDECE ^[3] souhaitent que l'on aide Hissène Habré car c'est le seul acteur tchadien à être viscéralement opposé à la Libye. Donc la France n'empêche pas Bob Denard et ses amis mercenaires de l'aider à prendre le pouvoir, puis se trouve un peu obligée d'aider son régime, notamment sous la pression des États-Unis et de pays du pré-carré françafricain, comme le Gabon ou la Côte d'Ivoire. Une fois que Hissène Habré prend le pouvoir, on commence déjà à avoir une assistance publique qui se met en place, une assistance militaire. Des mercenaires sont envoyés en 1983 pour aider à garder la ville de Faya Largeau, qui est finalement prise par les Libyens et les troupes pro-libyennes du GUNT ^[4]. Au fur et à mesure se met en place un déploiement militaire, avec l'opération Manta en 1983-84, qui est le plus grand déploiement de l'armée française depuis la guerre d'Algérie, puis à partir de 1986 jusqu'en 2014, l'opération Épervier, avec une présence constante d'avions de guerre français. En même temps qu'il y a ce déploiement, l'armée française organise des formations des officiers tchadiens, l'armée française déploie des conseillers officiers français auprès des bureaux de l'état major de l'armée tchadienne, la France assiste la DDS notamment avec un partage de renseignements. Le premier directeur de la DDS, Saleh Younous, a ainsi déclaré lors de son procès en 2015 « la DGSE était très proche de nous, elle était au courant de ce qu'on faisait ». On a retrouvé un individu supposé

[3] Service de documentation extérieure et de contre-espionnage, remplacé par la Direction générale de la sécurité extérieure en 1982.

[4] Gouvernement d'Union Nationale de Transition, groupe d'opposition mené par Goukouni Weddeye.

être l'agent de la DGSE qui s'était rendu au siège de la DDS en 1989 alors même qu'on était en pleine répression contre les Zaghawas, ethnie du Tchad qui a beaucoup été visée dans les années 1989-90. On a donc une coopération militaire et une coopération des services de renseignement, mais aussi un soutien diplomatique : Hissène Habré est invité à chaque sommet France-Afrique, il est l'invité de marque du 14 juillet 1987, juste après qu'il ait botté la Libye hors de la zone stratégique de Ouadi Doum ^[5]. Finalement, la France lâche Hissène Habré parce qu'elle apprend que les États-Unis et lui sont en train de créer une armée de prisonniers de guerre libyens, que la CIA va retourner contre Khadhafi. Quand la France découvre ce projet, qui s'appelle l'opération Haftar [6], elle réalise que le Tchad est beaucoup plus proche des États-Unis qu'il ne l'est de la France. Pour que le Tchad reste la chasse gardée de la France, elle va donc aider Idriss Déby à prendre le pouvoir, ce qu'il finira par faire le 1er décembre 1990.

Pourquoi la France a-t-elle maintenu son soutien alors que les crimes du régime pouvaient difficilement ne pas être connus ?

À l'époque, Amnesty International a fait un travail très précis de documentation des crimes et de communication et a publié beaucoup de rapports et de communiqués de presse, du début du à la fin du régime. De 1983 à 1985, les crimes commis au Sud, particulièrement « septembre noir », ont été relayés par la presse française, notamment par Le Monde. Il y avait donc des prémices d'information sur les violations des droits de l'Homme. Les diplomates sur place, en particulier l'ambassadeur de France, avait survolé la zone méridionale et a dit avoir vu énormément de cases brûlées et avoir envoyé des télégrammes en France, qui sont restés lettre morte. Rien n'a été fait. Roland Dumas, à l'époque chef de la diplomatie de Mitterrand, expliquait dans ses déclarations que Hissène Habré était le représentant des « honnêtes gens » : il représentait les intérêts de la Françafrique et de la France en Afrique contre Kadhafi. Kadhafi, était l'ennemi commun, l'ennemi des États-Unis, l'ennemi des pays du pré carré français, et l'ennemi de la France, même si elle cherchait une certaine paix avec lui. Ce sont donc les intérêts géostratégiques, les intérêts de la politique étrangère française, qui ont justifié de se taire sur la question des droits de l'Homme.

Ce qui est frappant, c'est de voir que des éléments de ce rapport, qui couvrent la période Habré, sont toujours d'actualité : la proximité militaire de la France avec le Tchad, par le biais de formation mais aussi d'interventions... Et Déby a été porté dans son accession au pouvoir par la France, qui ne pouvait pas ignorer son passé. De plus, le soutien de Déby se justifie toujours par des intérêts géopolitiques et des enjeux d'influence, aujourd'hui autour de la lutte contre le terrorisme... Ce rapport interpelle donc aussi sur l'actualité ?

Les autorités françaises qui entretiennent des relations très étroites aujourd'hui avec le Tchad ou avec des régimes plus violents doivent se demander si elles prennent toutes

[5] Base libyenne prise les Forces Armées Nationales Tchadienne en 1987, avec l'aide de la France et des États-Unis.

[6] Du nom du Colonel Khalifa Haftar, chef de la base libyenne de Ouadi Doum.

les mesures nécessaires pour essayer d'empêcher la commission de crimes ou de graves violations des droits de l'Homme. Les intermédiaires français avec ces pouvoirs devraient se demander si dans dix ou quinze ans, la personne avec laquelle ils interagissent ne se retrouvera pas sur le banc des accusés de la justice internationale : ils pourraient alors courir le risque d'être visés comme complices passifs des violations.

ET IDRISSE DÉBY ?

Idriss Déby, président actuel du Tchad, est cité dans ce rapport. En effet pendant le régime Habré il était commandant en chef des armées. La question du soutien français à son accession au pouvoir est également soulevé. Si le cadre du procès et les documents trouvés n'ont pas permis de l'inquiéter, sa pratique du pouvoir depuis 1990 doit questionner l'appui et l'alliance de la France avec ce régime. Proche de Hissène Habré, formé en France, commandant en chef des Forces Armées Tchadiennes pendant les répressions dans le sud du Tchad, notamment « septembre noir » en 1984, Idriss Déby accède au pouvoir le 1er décembre 1990 avec l'aide de la France et notamment de la DGSE. Sous couvert d'un renouveau démocratique, les pratiques répressives ne tardent pas à être signalées. L'Agence Nationale de la Sécurité (ANS) remplace la terrible Direction de la documentation et de la Sécurité de Habré mais s'inscrit dans sa continuité, jusqu'à aujourd'hui : « son efficacité n'en a semble-t-il pas été affectée. Il faut dire qu'une partie des hommes qui dirigeaient cette agence redoutable sont toujours en poste » explique ainsi Jeune Afrique (21/09/2015). En 2002, lorsque la 11e Chambre de la Cour d'appel de Paris se prononce sur le délit d'offense à un chef d'État, dans le cadre de la plainte portée par trois chefs d'État dont Idriss Déby, suite à la publication du livre *Noir Silence*, elle relaxe François-Xavier Verschave et son éditeur Laurent Beccaria, sur le fond. Ainsi, la justice reconnaît que l'on peut alors dire d'Idriss Déby qu'il « entretient soigneusement sa réputation de tueur, par des carnages réguliers », signaler son « irrésistible attirance » vers « le pillage de l'État, la mise à sac des populations averses et leur "terrorisation" », écrire qu'il est « goulu de transactions illégales ». Cependant, le soutien de la France reste indéfectible. L'appui militaire est particulièrement développé, que ce soit via l'opération Epervier, aujourd'hui Barkhane, ou par le biais de la coopération militaire. Allié incontournable de la lutte antiterroriste, les rencontres régulières avec des officiels français, tout comme la note que Médiapart révélait en mars dernier, indiquent que la remise en question de ce soutien n'est pas à l'ordre du jour.

AMNÉSIE COLLECTIVE

Le porte-parole du quai d'Orsay n'a pas manqué de saluer la condamnation d'Hissène Habré : « avancée remarquable dans la lutte contre l'impunité (...) Il s'agit non seulement d'un volet important de la promotion des droits de l'Homme, mais également d'une contribution à la prévention des conflits et au retour vers la paix de pays affectés

par des atrocités de masse. La France est entièrement mobilisée en faveur de ces objectifs. » (31/06) Cette langue de bois n'a certes rien d'inhabituel, mais il est des fois où, à défaut de vérité, on se dit que le respect dû aux victimes impliquerait un minimum de discrétion. Loin d'être entière, la lutte contre l'impunité version françafricaine souffre en effet de sérieuses limitations : qu'elle ne concerne que des événements anciens, et qu'elle s'arrête aux portes de l'Élysée, des ministères, et des services secrets. L'accès aux archives officielles, attestant du soutien français au régime Habré, a en effet été refusé aux enquêteurs de HRW. Et les responsables français impliqués dans ce soutien, que Le Monde a eu l'excellente idée d'aller interroger pour une série d'articles, font preuve d'une « étrange amnésie » (31/05). « La France s'imposait la neutralité dans les questions intérieures du Tchad », déclare sans rire Jean-Christophe Mitterrand, fils de son père et à ce titre en charge de la cellule Afrique de l'Élysée. Hubert Védrine, conseiller diplomatique de Mitterrand : « J'avais d'autres priorités ». Michel Roussin, ex-directeur de cabinet d'Alexandre de Marenches, patron du SDECE (services secrets avant la DGSE) : « J'étais loin de ce dossier. » Jean-Marc Simon, ex-premier conseiller à l'ambassade de France de N'Djamena : « À l'ambassade, nous n'avions rien là-dessus. » « Et la DGSE ? », lui demande le journaliste. « C'est à part. » « À part de l'Etat français ? » Pas de réponse. Général Bruno Le Flem, ancien conseiller personnel du Commandant en chef des forces armées tchadiennes, un certain Idriss Déby : « J'ai vu, pour le procès Habré. Mais pourquoi juge-t-on cet homme aujourd'hui, subitement, trente ans après ? Qu'est-ce qu'on cherche ? » Et l'ampleur de la répression sous Habré ? « Pas vu. Une guerre, c'est une guerre, pas une campagne pour les droits de l'homme. » Roland Dumas, chef de la diplomatie de François Mitterrand concède : « À partir du moment où on lui dit "on te demande simplement de tenir le pays et tu fais ce que tu veux", comment voulez-vous qu'il n'en abuse pas ? » (28/06) On est pourtant encore loin du compte. Claude Soubeste, ancien ambassadeur de France de 1982 à 1985, se montre un peu prolix : « j'ai pu constater les effets désastreux de la répression : nombreux villages détruits, milliers de paysans tchadiens affolés abandonnant leurs cultures pour se réfugier dans la brousse ou dans le nord de la Centrafrique. (...) Le spectacle tragique de centaines de paillotes brûlées, sur des kilomètres, m'a conduit à demander mon rappel. » Mais pour les basses œuvres de la DDS : « Jamais, lors de ma présence au Tchad, je n'ai entendu parler de telles horreurs. (...) Quant aux tortures dans les prisons tchadiennes, je vous le redis, je l'ignorais totalement. Je ne l'aurais pas supporté. Peut-être que d'autres étaient au courant, en France, mais là encore, si c'est le cas, personne n'a jugé bon de m'en tenir informé. » Et de se défausser : « Vous croyez vraiment que les services et agents de la DGSE informent les ambassadeurs de France de tout ce qu'ils savent ? » (31/05) C'est le colonel Dominique Monti, ex-attaché de défense et chef de la Mission d'assistance militaire de 1983 à 1986 qui fournit le témoignage le plus intéressant. À la question de savoir si les agents de la DGSE au Tchad pouvaient ignorer ces exactions, il répond : « La DGSE est une structure très organisée et rigoureuse. Chaque agent de terrain effectue les missions qu'on lui fixe et en rend compte systématiquement à ses supérieurs. C'est la règle dans la "maison". L'un des rôles de la DGSE était d'assister la DDS dans son travail de renseignement.

Dans ce contexte, les agents de la DGSE ont forcément formé et assisté des agents de la DDS. » Les techniques d'interrogatoire faisaient-elles partie des formations dispensées par la DGSE à la DDS ? « Sans doute. Je n'ai jamais eu accès au détail de ces formations, mais il me paraît légitime de présumer, vu le contexte de guerre, que ces techniques étaient aussi au programme de l'assistance que la DGSE apportait à la DDS. (...) Mais quel que soit le cas de figure, croyez-vous que l'on puisse obtenir ce genre de renseignements avec des méthodes angéliques ? Dois-je rappeler que la France a elle aussi eu recours à des techniques musclées d'interrogatoire pendant la guerre d'Algérie ? (...) Je ne sais pas ce que nos responsables à Paris savaient. La seule chose que je puis confirmer, c'est qu'effectivement, l'Etat français avait, à cette époque, une multitude de sources d'informations au Tchad. Lors des exactions au Sud, par exemple, en 1984, nous parlions entre nous de 2000 à 3 000 morts. Mais 40 000, c'est juste incroyable ! Alors si l'ampleur – qui personnellement me surprend – des horreurs qui viennent d'être jugées à Dakar est la vérité, il n'y a que deux explications : soit nos responsables n'ont pas voulu savoir, soit ils ont préféré se taire. » (31/05)

Disparition d'Ibni Oumar Saleh Mahamat SALEH

Le 3 février 2008, Ibni Oumar Mahamat Saleh, responsable du Parti pour les Libertés et la Démocratie (PLD), membre de l'internationale socialiste, et porte parole de l'opposition, est enlevé à son domicile par la garde présidentielle. Il n'en reviendra jamais, probablement mort peu de temps après son arrestation. À cette période, des groupes armés tentent de renverser le régime d'Idriss Déby, qui reçoit alors un appui décisif de la France pour les repousser. Notamment, des conseillers militaires français sont présents à la présidence. La diplomatie française était bien informée de ce qu'il se passait. L'enquête judiciaire, ouverte par la justice tchadienne sous la pression internationale, a rendu un non-lieu en septembre 2008. En 2010, l'Assemblée Nationale française vote une résolution incitant le gouvernement français à demander des comptes au Tchad sur la disparition de Ibni. Mais l'engagement du Tchad dans la guerre au Mali dès 2013 a mis fin aux interpellations publiques sur cette disparition. La plainte déposée par la famille d'Ibni en 2012 à Paris, dont l'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) est devenue partie civile en 2014, n'avance pas. Fin 2020, un article de Thomas Dietrich paru dans Le Media, livre des documents déclassifiés, un espoir pour l'ACAT que la plainte soit relancée.

« Au Tchad, c'est l'armée française qui soutient Déby », entretien avec Céline Narmadji, octobre 2016

Par Eléa Gary

REPRÉSENTANTE D'UNE ASSOCIATION DE FEMMES ET PORTE PAROLE DE LA PLATEFORME DE LA SOCIÉTÉ CIVILE « TROP C'EST TROP », CÉLINE NARMADJI ÉTAIT DE PASSAGE À PARIS, INVITÉE PAR AMNESTY INTERNATIONAL. L'OCCASION DE FAIRE AVEC ELLE UN ÉTAT DES LIEUX DE LA SITUATION AU TCHAD.

« *Il y a une injustice criante ! Manger, avoir de l'eau, de l'électricité, des soins, c'est un luxe, alors que c'est le minimum !* » dénonce Céline Narmadji. En 2014, alors que la situation économique est délétère, une pénurie de carburants importante dans ce pays producteur de pétrole déclenche la colère de la population. C'est le point de départ de mobilisations d'ampleur de la société civile, qui reprend force, malgré les intimidations et pressions : « *La cherté de la vie, les biens du pays distribués à une minorité... on ne peut pas accepter, on s'est lancés, mais ce n'est pas facile car on s'est mis à dos le clan et ses courtisans. Mais on a persisté dans cette logique. Aujourd'hui, l'opinion nationale nous donne raison, car à partir du pétrole nous sommes allés vers la société* ». Une coalition d'associations de la société civile, « Trop c'est trop », voit alors le jour pour rassembler les forces. Depuis des actions sont régulièrement menées mais sévèrement réprimées : tirs contre les manifestants, intimidations, arrestations de défenseurs des droits humains, de leaders de la société civile et de journalistes.

Élections et répressions

Début 2016, l'approche de l'élection présidentielle donne des espoirs à la société civile. En février, les mobilisations prennent un tournant à la suite du scandale du viol d'une lycéenne, Zouhouira, commis par des enfants de dignitaires du régime. Le choc et l'injustice cristallisent l'indignation de la population face à l'impunité. Des manifestations importantes ont lieu, un jeune étudiant est tué par les forces de l'ordre. À quelques semaines des élections, le régime est acculé par la voix du peuple. Fin mars, peu avant le scrutin, les leaders de la société civile, Mahamat Nour Ibedou (collectif « Ça suffit »), Younous Mahadjir (représentant de l'Union des syndicats du Tchad), Nadjo Kai na Palmer (représentant du mouvement Iyina) et Céline Narmadji, sont arrêtés à la suite d'un appel à manifester, un droit inscrit dans la Constitution : « *On est allé en prison car le droit constitutionnel s'est transformé en délit. Le ministre prend un arrêté pour abroger une loi constitutionnelle, cela n'a aucun sens, on ne voit cela nulle part dans le monde* ». Loin d'étouffer le mouvement, ces arrestations remobilisent la population qui se rassemble en soutien devant le tribunal le jour du jugement. Dans un pays où le droit à manifester est sans cesse bafoué, ces rassemblements pour défendre ce droit marquent un tournant. Les militants écotent d'une peine avec sursis mais la menace

reste permanente : *« parce que pour eux, après la prison, il ne faut plus parler mais ce n'est pas possible de se taire dans cette dictature, au vu et au su de tout le monde. Le régime Déby est un régime répressif, toute voix discordante est réprimée de façon disproportionnée, sans réserve »*. Céline Narmadji dénonce : *« Tous les pouvoirs sont résumés en un seul pouvoir exécutif »*.

Hold-up électoral

Mais les revendications de la société civile n'empêchent pas le hold-up électoral. Le vote se déroule sous pression : villes principales quadrillées par l'armée, internet coupé. Des dizaines de militaires ayant refusé de voter pour Déby ont disparu. Des corps ont été retrouvés sans vie sur les bords du fleuve Chari à Ndjamena. Beaucoup sont toujours portés disparus. Malgré ces conditions, la population se mobilise pour suivre les étapes du vote. Alors que l'opposition estime à 10,10 % le score d'Idriss Déby et considère que le candidat est arrivé 4ème à l'élection, la CENI confirme sa réélection début mai. Céline Narmadji questionne la pertinence de la présence d'observateurs : *« qu'on arrête avec les élections, et qu'on avance ! Que l'on laisse l'argent des contribuables européens et français dépensé pour faire du folklore autour des élections ! On n'en a pas besoin, on sait qu'on est dans une dictature. La population se prendra en charge pour prouver le contraire ! »*. Dans ce contexte, la société civile a une force de mobilisation auprès de la population qui ne croit plus aux partitiques. La plupart d'entre eux ont des relations avec le pouvoir et certains sont prêts au dialogue post électoral. Céline Narmadji tranche : *« Ils ont toujours servi avec Déby. Nous ne voulons pas entrer dans un gouvernement. La lutte citoyenne, c'est la population qui la valide. Eux par contre cherchent le dialogue, mais, pour nous, tous ceux qui participeront au dialogue seront comme des traîtres, cela valide le hold-up. On ne peut dialoguer avec quelqu'un qui a volé les élections. »*

Armée et engagement militaires

Depuis 2013 au Mali, et aujourd'hui dans la région du lac Tchad, l'armée tchadienne est présente sur différents fronts dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Céline Narmadji porte un regard critique sur ces engagements : *« Les conséquences des interventions militaires sont désastreuses en interne. Déby est en train de s'exhiber à l'international, avec une armée clanique qui sert de chair à canon dans le monde, au moment où sur son propre territoire, dans la région du lac, Boko Haram attaque chaque jour des citoyens »*. Ces engagements militaires ont largement contribué à redorer l'image du régime tchadien à l'international : *« une aubaine pour un régime de tortionnaires »*. Mais la militante des droits humains en pointe l'incohérence : *« Il lutte contre Boko Haram, mais lui-même est notre Boko Haram, le Boko Haram des Tchadiens. »* Sur place, l'armée terrorise : *« La population subit le racket des militaires, poussés à la violence par le régime »*. Céline Narmadji martèle : *« La force d'un pays est sa population, pas ses mercenaires envoyés à travers le monde »*.

Soutien de la France

Alors que la population tchadienne vit dans la terreur, Ndjame-na accueille le quartier général de Barkhane, opération de « lutte contre le terrorisme » dans la bande sahélo-sahélienne. Céline Narmadji critique les relations militaires entre la France et le Tchad : « *L'armée française et le Tchad ont une relation déplorable. Au moment où les Tchadiens disent non et poussent Déby jus qu'au bout pour qu'il parte, c'est la France, l'armée française qui le soutient. En 2006 et 2008, alors que les gens commençaient à comprendre le jeu du régime, et voulaient se débarrasser de Idriss Déby, c'est l'armée française qui l'a protégé. Donc on ne sait pas quel est le rôle de Barkhane à Ndjame-na, est-ce préserver l'intérêt de tous, dé fendre et protéger les droits humains ?* » Depuis l'intervention du Tchad au Mali, aux côtés de la France, les visites officielles se sont multipliées. La présence du ministre de la Défense français à l'investiture d'Idriss Déby début août cautionne ces élections controversées : « *Malgré la disparition de militaires ! Quand on dit que Déby est un ami parce qu'il est militaire, c'est un faux débat. Si la France veut redorer son image, il faut s'écarter de cette dictature. Il a la carte blanche de la France pour tuer.* » De même, l'appui de la France pour l'entrée du Tchad au Conseil de sécurité de l'ONU, où il a siégé en tant que membre non permanent de 2013 à 2015, est décrit par Céline Narmadji comme « *une insulte pour la population, parce que on ne peut parrainer jusqu'à ce niveau quelqu'un qui n'a aucune notion de démocratie, de justice sociale, qui vit dans l'intimité la plus totale de la barbarie* ». Elle déplore l'effet négatif de la politique française sur l'avenir des relations entre les peuples : « *Ma peur est qu'un jour la jeunesse s'attaque aux jeunes Français, qui vont paraître complices de ce que fait la France. Il ne faut pas que les décisions politiques puissent impacter sur la vie des jeunes. La jeunesse est dépassée.* »

Perspectives de la société civile

À la suite de « Trop c'est trop », différentes plateformes se sont créées. « *Une force* », selon Céline Narmadji, car ces plateformes travaillent toutes dans le même sens et permettent de fédérer plus largement : « *C'est une force tranquille. C'est ce qui fait peur à Déby. Il a tenté d'utiliser les oppositions Nord-Sud, musulmans-chrétiens. Mais dans ces plateformes, ces distinctions n'existent pas, c'est la vision qui compte, le changement de nos pratiques.* » Pour avancer, les organisations de la société civile manquent aujourd'hui de moyens, mais ceux-ci sont difficiles à trouver : « *Maintenant les organisations qui sont vraiment dynamiques dans la lutte citoyenne sont fichées. Par exemple mon organisation ne peut plus avoir de soutien de partenaires du Tchad pour mener des activités de conscientisation et d'éducation de la population. On travaille à la base pour expliquer à la population pourquoi on est dans la rue. Le gouvernement a donné des instructions à ses partenaires, de ne pas nous soutenir, y compris l'Union Européenne, alors qu'elle devrait être consciente de ce qui se passe. D'autant plus que nous sommes des associations, pas des partis politiques. La présence*

de l'UE et de l'ambassade de France sont de la poudre aux yeux, ils soutiennent Déby. »

Des ONG proches du pouvoir court-circuitent ces possibilités de soutien et interviennent auprès des instances internationales, où, sous couvert de défendre les droits humains, elles cautionnent le régime. Malgré ces difficultés, les organisations de la société civile poursuivent la lutte. Ces dernières semaines, les mobilisations reprennent dans un contexte de crise financière aiguë : grève des étudiants, grève des enseignants... Si les dates des législatives à venir en 2017 ne sont pas encore fixées, ce scrutin local risque d'être sous haute tension. La fraude opérée au niveau national ne pourra pas se faire de la même manière sur des petits échelons. Cette dimension locale est une force pour la société civile. Céline Narmadji annonce : « *ce mandat ne sera pas un mandat apaisé.* »

La farce démocratique tchadienne, juin 2018

Par Claire Petit

« JE ME SUIS RÉVEILLÉE CE MATIN EN 4^E RÉPUBLIQUE, ET ALORS ? » POUVAIT-ON LIRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX TCHADIENS AU LENDEMAIN DE LA PROMULGATION DES MODIFICATIONS DE LA CONSTITUTION LE 4 MAI DERNIER. L'ADAGE, « CABRI MORT N'A PAS PEUR DU COUTEAU », RÉSUME LE SENTIMENT GÉNÉRAL D'UNE POPULATION FATIGUÉE DE CHANGEMENTS QUI NE FONT QU'OFFICIALIZER DES PRATIQUES ET RAPPORTS DE FORCE QUOTIDIENS.

Cette nouvelle constitution prévoit de nombreux mécanismes de renforcement du pouvoir actuel. Ainsi, le mandat présidentiel actuel de cinq ans sans limitation passera à six ans renouvelable une fois. Les compteurs de Déby seraient ainsi remis à zéro à l'issue de son cinquième mandat en 2021, lui permettant techniquement de rester au pouvoir jusqu'en 2033. Assez pour préparer sa succession.

Par ailleurs, la Cour des comptes, le Conseil constitutionnel et la Haute cour de justice se fondent au sein de la Cour suprême. L'autonomie, déjà relative, de ces trois entités devient dépendante de la seule décision d'une cour dont le président, et cinq de ses membres (sur douze) sont nommés par le Président de la République.

On assiste également à la suppression des postes de sous-préfets et de commandants de brigades au profit du renforcement des autorités traditionnelles via la création d'une instance supérieure des chefferies. C'est un retour au temps des grands empires lorsque la fidélité des chefs vassaux au chef suprême garantissait le seul équilibre du pouvoir.

Enfin, la fonction de Premier ministre est tout simplement supprimée. Idriss Deby nommera lui-même les membres de son gouvernement à qui il déléguera certains de ses pouvoirs. C'est finalement la légitimation d'un système de gouvernance basée de manière discrétionnaire sur la révocation et la cooptation qui est aujourd'hui constitutionnellement justifiée. L'adoption d'un régime présidentiel intégral dans un système où l'impunité du pouvoir règne laisse quelque peu dubitatif.

Un processus sous contrôle

Le « Forum national inclusif » ayant préparé cette nouvelle constitution ne relevait en rien d'une grande messe de « *toutes les composantes des forces vives de la nation* ^[1] », comme se plaisait à l'imager l'ex-Premier ministre Pahimi Padacke Albert dans son discours d'ouverture.

[1] « Le Forum des reformes des institutions de l'Etat est ouvert », *Le pays Tchad*, 19 mars 2018.



La préparation des débats fut confiée au Haut Comité chargé des Réformes Institutionnelles (HCRI), directement sous l'autorité du Premier ministre, et ceci dans une grande opacité. Le forum regroupait des membres de la société civile, des politiques, des religieux, soigneusement sélectionnés selon leur fidélité au pouvoir.

Pourtant, si, selon les mots du président, « *aucun point de vue n'a été imposé aux participants, seul l'art du compromis a été la règle d'or de ces retrouvailles fraternelles* ^[2] », certains groupes ont rapidement claqué la porte du forum dénonçant des discussions unilatérales. Des regroupements

politiques tels que le FONAC ^[3], des syndicalistes comme l'Union des journalistes tchadiens ou des membres de la société civile, à l'exemple du mouvement Iyina, ont dénoncé la tenue du forum. Les discussions, retransmises en partie à la télévision nationale et sur Facebook semblaient tenir plus du simulacre que du débat réel.

Une adhésion confisquée

Ces modifications constitutionnelles ont été adoptées par des députés à la légitimité contestable puisque leur fin de mandat était initialement fixée à 2015, et fut prolongée jusqu'en juin 2017 ^[4]. Qui plus est, au regard de la loi tchadienne, cette adoption pose question, puisque la Constitution prévoyait que toute révision soit « *approuvée par référendum* ». Or il n'a été nullement question de référendum, mais d'un vote à huis clos, boycotté par les 33 députés de l'opposition, non sans avoir porté devant le Conseil constitutionnel, sans succès, un recours en annulation ^[5]. Les forces de l'ordre quadrillaient l'Assemblée nationale le jour du vote, tandis que deux opposants de la société civile appelant à manifester étaient emprisonnés. L'appel de la conférence épiscopale du Tchad (CET) pour une adoption par référendum de la nouvelle constitution fut suivi d'une salve de récriminations de la part du gouvernement arguant du fait que seul le président est habilité à décider de la tenue d'un référendum ^[6].

Congruence internationale

Le processus de réformes engagé, bien qu'illégitime voir illégal a reçu à l'international les bénédiction de l'ONU par la voix de l'ancien premier ministre guinéen, l'Ambassadeur François Loceny Fall, représentant spécial en Afrique Centrale de l'ONU ^[7].

[2] Discours de clôture du chef de l'Etat au forum national inclusif, 27 mars 2018, disponible sur le site de la présidence tchadienne.

[3] Voir également le communiqué de presse de trois groupes de l'opposition. « Communiqué de presse CAD-CCPPOD-CPDC. Non aux manœuvres de divertissement », N'Djamena 18 décembre 2017.

La France, alliée et soutien indéfectible de l'autocrate tchadien, quant à elle, n'a dit mot. Les députés français de la Commission des affaires étrangères Jacques Maire et Amal-Amélia Lakrafi (par ailleurs administratrice de l'AFD) étaient présents au Tchad au moment de la modification constitutionnelle. Chargés de présenter l'initiative parlementaire sur l'Alliance Sahel et de remettre au Président de l'Assemblée nationale tchadienne une lettre d'invitation de son homologue français, ils se sont abstenus de toute déclaration publique. L'ambassadeur français n'a pas semblé plus dérangé quelques jours plus tôt, lors de la cérémonie officielle de remise de matériels militaires français aux forces armées tchadiennes rappelant plutôt « *l'excellence de la coopération entre la France et le Tchad dans le domaine de la sécurité et de la défense et les liens étroits qui unissent nos deux pays depuis plus de cent ans.* »^[8].

En lieu et place d'un changement historique, comme le présente Déby, on assiste plutôt à la reproduction et la stabilisation d'un système de gouvernance dictatorial qui vient de définitivement craquer son vernis démocratique, sous les applaudissements au nom de la lutte contre le terrorisme de la communauté internationale. Un jeu de dupes ne se joue jamais seul.

[4] Mandat prolongé au motif de l'incapacité de l'Etat à subvenir au financement de la campagne législative. Voir « Tchad : Idriss Déby Itno reporte la tenue des élections législatives « par manque de moyens », *Jeune Afrique*, 3 Février 2017. On s'interroge alors sur les sources du financement du forum national inclusif qui aurait coûté 9 milliards FCFA selon certains. Voir Masbé Ndengar « Forum inclusif la 4eme république ou les 42 ans de pouvoir de Idriss Deby », blog *Tchad révolution*, 23 mars 2018

[5] Lettre du député Madtoingue Benelgnar et autres au conseil constitution, N'Djamena 30 avril 2018 disponible sur le *tchadanthropus-tribune.com*

[6] « Au Tchad les évêques demandent un référendum pour l'adoption de la nouvelle constitution » *La Croix*, 19 avril 2018.

[7] « L'ONU félicite le Tchad pour le processus de réforme et déplore l'absence de l'opposition » *Alwhida Info*, 18 avril 2018.

[8] Voir le site de l'ambassade de France au Tchad.

Treize manifestant.es, chiffre porte-malheur pour le Tchad, mai 2019

Par Eléa Gary

JEUDI 25 AVRIL, ILS ET ELLES N'ÉTAIENT QUE TREIZE MILITANT.ES À MARCHER CONTRE LA PÉNURIE DE GAZ, BRAVANT UNE INTERDICTION DE MANIFESTER. DEPUIS DEUX MOIS, LA PÉNURIE DE GAZ ET L'AUGMENTATION DU PRIX DE LA BOUTEILLE (DE 2000 À 5000 FCFA) VIENNENT S'ACCUMULER AUX RAISONS DE LA COLÈRE DU PEUPLE FACE À LA GESTION DÉLÉTÈRE D'UNE CRISE ÉCONOMIQUE PROFONDE ET FACE À UN GOUVERNEMENT RÉPRESSIF : MESURES D'AUSTÉRITÉ DÉVASTATRICES, INTERDICTIONS DE MANIFESTER ET RÉPRESSIONS, COUPURE DES RÉSEAUX SOCIAUX DEPUIS PLUS D'UN AN, RETARDS DES SALAIRES ET GRÈVES DES DIFFÉRENTS SECTEURS DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES ÉTUDIANTS.



13. Le nombre est faible, tant le peuple pressuré par la dureté du quotidien et la violence du régime a peu de marge pour se mobiliser. En avril, deux hommes sont morts, tués par des militaires, pour s'être arrêtés devant le Palais présidentiel. En mai, la mort d'un jeune homme, tabassé au commissariat, a provoqué des violences. Des jeunes ont été arrêtés lors de son enterrement et des journalistes malmenés. La vie ne tient qu'à un fil au pays de Déby.

Treize, le nombre est toutefois suffisant pour faire réagir le gouvernement. Arrêté.es et mis.es en garde à vue, les treize militant.es ont ensuite été tiraillé.es entre les ordres du ministre et la procédure du procureur, avant d'être finalement relaxé.es. L'un d'entre eux, Tokama Kelmaye est retenu depuis, accusé de complicité d'atteinte à l'ordre

constitutionnel. La lenteur de la procédure judiciaire contre lui limite les recours et les mobilisations de soutien. Quant aux douze libérés, ils n'en sont pas quittes pour autant, puisqu'ils subissent des pressions depuis leur sortie.

Depuis plusieurs mois, le pouvoir de Déby est sur le vif. Le gouvernement tente de contrôler les territoires du Nord entre conflits pour l'accaparement des sites aurifères, mouvements de groupes politico-militaires et routes migratoires. Face à ces menaces, Déby est assuré de pouvoir compter sur Paris, comme en témoigne l'intervention de l'armée française contre une colonne de rebelles début février ^[1]. La présence de Barkhane et le soutien au G5 Sahel, avec différents volets tels que le renseignement, l'appui matériel, ou la formation des équipes contribuent à la stabilité du pouvoir en place. Dernier exemple en date le 24 avril, veille de cette manifestation interdite, un don de matériel a été fait à la gendarmerie tchadienne, sous prétexte de lutte anti terroriste ^[2]. Fin mai, Jean-Yves Le Drian, fidèle de Déby, habitué des voyages au Tchad, s'y rend pour aborder notamment la lutte contre le terrorisme et la situation de la sous-région. Le double-jeu de la politique française en Libye s'inscrit dans la continuité du soutien à la dictature tchadienne au nom d'une « stabilité » et de la lutte contre le terrorisme, et bénéficie aussi à Déby, bien content de pouvoir compter sur la France pour contribuer à « sécuriser » son pays. Mais quelles conséquences de ce soutien militaire et politique quand la population est muselée et considérée comme « terroriste » dès que des voix s'élèvent ?

Caution parlementaire

La diplomatie française continue d'ignorer les réalités du pays et fait preuve d'un cynisme aberrant. Ainsi du 10 au 13 avril, le président du groupe d'amitié parlementaire France-Tchad, Thibault Bazin, et deux députées ont rendu visite à leurs homologues du groupe d'amitié Tchad-France. À la même période, le congrès de l'UNDR (Union Nationale pour la Démocratie et le Renouveau), principal parti d'opposition, a été annulé par les autorités pour des « raisons sécuritaires ». Son président, Saleh Kebzabo, a été destitué arbitrairement de son titre de chef de l'opposition. Ces mesures de disqualification interviennent quelques jours après la dénonciation par l'opposition du non respect des règles de représentation de la CENI (commission électorale nationale indépendante). Les élections législatives prévues pour la fin d'année 2019 après 4 ans de report s'annoncent comme une mascarade, prise au sérieux par la France. Ainsi, Emmanuel Macron a promis des financements fin décembre avant même que Idriss Déby n'annonce la tenue des élections et Le Drian, lors de sa visite le 21 mai, a de nouveau insisté sur la tenue d'élections. Une manière de mettre un peu de vernis démocratique à la dictature soutenue par la France ? Ce contexte politique agressif envers l'opposition n'a pas altéré la visite parlementaire. Au contraire, la déclaration commune des deux groupes d'amitié, au « Palais de la démocratie », affirme « *le rôle fondamental que jouent les parlementaires en tant qu'instrument de la souveraineté*

[1] "Présente au Tchad depuis des décennies, l'armée française aide une fois de plus un dictateur ami de la France", communiqué de Survie, 04/02/2019.

[2] "De nouveaux véhicules pour l'unité antiterroriste de la gendarmerie nationale", site internet de l'Ambassade de France au Tchad, 10/05/2019.

populaire et du pluralisme politique ^[3] »... sans rire ? Aucune mention n'a été faite dans le programme des parlementaires de rencontres avec l'opposition ou la société civile... mais le groupe a fièrement posé avec des soldats de Barkhane.

Treize, la faiblesse du nombre témoigne de la souffrance et de l'oppression de la population tchadienne. Pourtant, les autorités françaises continuent de soutenir le régime d'Idriss Déby au nom de la stabilité et de la « lutte contre le terrorisme » : une politique de courte-vue qui passe sous silence les violations des droits humains dans le pays et alimente un légitime sentiment anti-français.

[3] Visite du groupe d'amitié France-Tchad de l'Assemblée Nationale (10-13 avril 2019), site de l'Ambassade de France au Tchad, 06/05/2019.

Arrestations et répression au Tchad, que dit la France ? février 2021

Par Survie

CE SAMEDI 6 FÉVRIER 2021, DE FORTES MOBILISATIONS CONTRE LA PRÉSIDENTENCE À VIE DU MARÉCHAL IDRIS DÉBY, INVESTI PAR SON PARTI POUR LA PRÉSIDENTIELLE D'AVRIL, ONT EU LIEU À NDJAMENA, RÉPRIMÉES, COMME LES PRÉCÉDENTES, PAR LES FORCES DE SÉCURITÉ. UNE SEMAINE AVANT LE SOMMET DU G5 SAHEL À N'DJAMENA QUI AURA LIEU EN PRÉSENCE DU PRÉSIDENT FRANÇAIS EMMANUEL MACRON, SURVIE DEMANDE À LA DIPLOMATIE FRANÇAISE DE CONDAMNER CETTE RÉPRESSION ET CES ARRESTATIONS.

De nombreux manifestant.es ont été arrêté.es : parmi eux, Mahamat Nour Ibedou, secrétaire général de la Convention Tchadienne de Défense des Droits Humains, et Fatimé Soumaïla, trésorière du parti Les Transformateurs.

Par ailleurs, plusieurs manifestant.e.s, dont le leader du parti des Transformateurs, Succès Masra, ont dû se réfugier à l'ambassade des USA, encerclé.e.s par les forces de l'ordre. Selon la police, les manifestant.e.s s'en seraient pris aux forces de sécurité de l'ambassade américaine...qui, en réalité, ont donné refuge à des manifestants sous les gaz lacrymogènes.

Quasiment 13 ans jour pour jour après la disparition d'Ibni Oumar Mahamat Saleh, cette répression vise à empêcher la convergence des luttes entre société civile et opposition politique, à l'approche de l'élection présidentielle d'avril.

Pour Patrice Garesio, coprésident de Survie : « *La France a une responsabilité particulière : soutien historique de Idriss Déby, elle en a fait un allié incontournable de son implantation militaire dans le Sahel qui, au nom d'une prétendue stabilité, permet le maintien d'un pouvoir autoritaire. Prompte à donner des leçons de démocratie à la Russie de Poutine ou à la Turquie d'Erdogan, la France ferme les yeux quand il s'agit des dictateurs de son pré carré africain.* »

Au nom de la lutte contre le djihadisme, la France soutient un régime autoritaire qui terrorise sa population et les militant.e.s des droits humains, le récent don de 9 blindés de la France à l'armée tchadienne en est le dernier fait visible. Le choix de N'Djamena comme QG de Barkhane et la présence de coopérants militaires auprès de Déby depuis qu'il est au pouvoir montrent les liens organiques qui attachent la dictature de Deby à l'Etat Français.

Coopération militaire et soutien diplomatique

Le Drian, tout dévoué à Déby les mains rouges, août 2016

Par Odile Tobner

TOUTE HONTE BUE, M. LE DRIAN, MINISTRE DE LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, N'A PAS HÉSITÉ À ALLER LE 8 AOÛT À NDJAMENA ASSISTER À L'INTRONISATION DU SANGLANT IDRISSE DÉBY COMME PRÉSIDENT USURPATEUR DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD.

Idriss Déby c'est l'homme qui, après avoir servi Hissène Habré, reconnu criminel contre l'humanité et condamné à la prison à perpétuité, l'a supplanté à la tête du Tchad et tient le pays depuis vingt six ans avec les mêmes méthodes : assassinat, torture, pillage. Parler d'élections à son sujet est une sinistre plaisanterie.

Depuis 56 ans l'armée française garantit, par sa présence ininterrompue au Tchad, le pouvoir des despotes qui se sont succédé au pouvoir avec la même violence et la même cruauté. Depuis Tombalbaye, qui fit assassiner à Paris, le 26 août 73, grâce aux services français, le Dr Outel Bono, en passant par Hissène Habré, venu de la rébellion à la collaboration avec la France pour accéder au pouvoir, jusqu'à Idriss Déby, homme de main du précédent, dont on ne compte plus les crimes commis contre la population tchadienne et ses élites. Rappelons simplement la disparition du mathématicien Ibni Oumar Mahamat Saleh en 2008 et celles, lors de la récente élection présidentielle, de dizaines de militaires et policiers qui avaient choisi de voter pour l'opposition.

Parler de réalisme pour la politique française au Tchad, comme le fait M. Le Drian, qui a été jusqu'à nouer des liens personnels servilement amicaux avec le tyran, c'est couvrir d'un euphémisme ce qui ne peut être nommé que le déshonneur et la trahison de tout ce qui prétend fonder ce qu'on ose présenter comme "nos valeurs". Non seulement cette politique, dont le cynisme le dispute à la stupidité, court à un échec certain et cuisant, comme on peut déjà en constater les prémises, mais elle fera de la France un objet de répulsion pour les citoyens et les figures de l'Afrique de demain.

Tchad-France, une histoire militaire, juin 2017

Par Eléa Gary

À PEINE ÉLU, MACRON DONNE UN TON MILITAIRE, -ET FRANÇAFRICAIN ?- À SA PRISE DE FONCTION. SIGNE QUI NE TROMPE PAS, L'IDYLLE AVEC IDRIS DÉBY DEVRAIT PERDURER.

La nomination de Jean-Yves Le Drian aux Affaires étrangères, lequel, proche de Idriss Déby, n'avait pas hésité à interrompre ses vacances pour assister à la dispendieuse cérémonie d'investiture du président tchadien en août 2016, alors que l'élection était fortement contestée, tend à inscrire le mandat à venir dans la longue histoire des relations entre la France et le Tchad, sous le sceau du militaire. Alors que Macron affirme auprès de Barkhane son attachement prioritaire à la lutte contre le terrorisme et à la stabilité, le président tchadien utilise ces mêmes arguments pour museler sa population, et masquer la gestion délétère du pays.

Anti-terrorisme et répression

Fin mai, la marche pacifique des maîtres communautaires, revendiquant des arriérés de salaire de trois ans a été interdite. Les professeurs d'université ont repris la grève depuis quelques semaines, après l'avoir interrompue en janvier, prenant le risque d'une année blanche pour les étudiants, qui eux-mêmes ont effectué plusieurs mois de grève cette année. Depuis plus de deux ans, les grèves de tous les secteurs s'enchaînent et se cumulent. Les contestations sociales et politiques tentent de s'élever dans un climat de répression féroce. Nadjo Kaïna et Bertrand Solloh, du mouvement Iyina ont été emprisonnés pendant quatre semaines, pour avoir lancé un appel à manifester début avril. Le journaliste Mahyedine Babouri croupit en prison depuis septembre 2016, coupable d'avoir critiqué le régime en place dans une vidéo, l'activiste Maoundoé Decladore a été arrêté.

La liste serait longue : intimidations, manifestations interdites, arrestations arbitraires, massacres... et au-delà, la violence d'État quotidienne : impunité, corruption... Le tout, dans l'indifférence de l'allié français, qui s'est contenté dans un point presse en avril dernier de « réitérer son attachement au respect des libertés fondamentales », sans aucune action. Le président tchadien n'hésite pas à brandir le contexte de risque sécuritaire pour porter atteinte à la moindre velléité de contestation. La population se meurt à petit feu, hors de tout regard. Soutien financier et militaire

L'aggravation de la crise socio-économique que traverse le pays prend source dans la gestion délétère des finances publiques depuis plusieurs années. Après avoir réorienté le fonds des revenus du pétrole destiné aux générations futures, dans le cadre du partenariat d'exploitation du pétrole passé avec la banque mondiale, le consacrant alors

au renforcement de l'armée, le Tchad a gagé son pétrole auprès de Glencore. Avec la baisse du cours de l'or noir, le remboursement de la dette est une impasse, d'autant plus que les dépenses militaires ont augmenté, du fait de la mobilisation de l'armée tchadienne sur des terrains d'opération.

Alors que les bénéfices de l'exploitation du pétrole profitaient peu à la population tchadienne, aujourd'hui les caisses sont vides et le gouvernement demande aux Tchadiens de faire des efforts. Les enjeux sécuritaires dédouanent Déby et éclipsent une gestion catastrophique des biens publics. Ainsi, Déby n'a pas hésité pas à convoquer les partenaires étrangers pour leur demander de revoir leur copie en matière de coopération, insistant sur son engagement militaire pour justifier la nécessité de leur aide, et comptant clairement sur la coopération pour le développement du pays. La France a non seulement contribué au financement de la force tchadienne contre Boko Haram mais s'est aussi engagée à soutenir le pays, notamment en plaidant en sa faveur auprès du FMI et de l'UE, comme s'y sont engagés Bernard Cazeneuve et Jean-Yves Le Drian en décembre dernier. À ceci s'ajoute l'appui militaire de la France via la coopération militaire et l'opération Barkhane qui contribue au renseignement, à la formation, à l'appui logistique et matériel de l'armée tchadienne.

La lutte contre le terrorisme éclipse toute autre considération. Cependant la France pourrait se demander dans quelle spirale l'aide militaire et humanitaire s'inscrit, quand il suffit de pointer du doigt l'insécurité et le risque terroriste pour détourner l'attention de la violence d'État, de la corruption, du système clanique, de la défaillance de l'État...

Dépendance mutuelle

Pendant ce temps, le bal des visites officielles, dont le sujet central demeure la lutte contre le terrorisme, n'a pas cessé ces trois dernières années, les représentants français vont même à Amdjarass, la ville du président, pour laquelle il n'a pas hésité à investir plus que nulle part ailleurs dans le pays.

Mais que recouvre la lutte contre le terrorisme au Tchad ? Le pays fait face à Boko Haram, dont le champ d'action, fortement localisé dans la région du lac Tchad, s'est étendu sur le territoire tchadien, après l'engagement militaire tchadien. Au delà, le risque terroriste semble surtout associé au risque de déstabilisation du gouvernement Déby. Les frontières tchadiennes recouvrent des zones de tension qui pourraient inquiéter le pouvoir d'Idriss Déby. La France semble prendre au sérieux ce risque. Pour exemple, le gel des avoirs de l'opposant Mahamat Mahadi Ali, dont le groupe armé installé en Libye n'est pas considéré comme une organisation terroriste, aurait surtout pour objectif de préserver la stabilité du Tchad, et des intérêts de l'opération Barkhane (Libération 12/04). Le terrorisme est à géométrie variable.

Si l'engagement dans la lutte contre le terrorisme apporte une reconnaissance de la

communauté internationale au Tchad, qui y a gagné en représentation, notamment au niveau de l'Union Africaine, il offre aussi une rente pour la France : intérêts géopolitiques, reconnaissance internationale, intérêts militaires. Depuis des décennies, le Tchad joue un rôle particulier dans le dispositif militaire français en Afrique et au sein de l'armée française. Ainsi Déby est devenu un maillon indispensable de la lutte contre le terrorisme et la France un appui incontournable du pouvoir en place...mais à quel prix humain ?

Pour certains observateurs, le climat actuel au Tchad n'est pas sans évoquer les heures sombres du régime Habré, dont la condamnation à la prison à perpétuité vient d'être confirmée en appel. Alors qu'un rapport de Human Rights Watch analyse et dénonce le soutien français lors de cette période, et que les arguments du soutien sont sensiblement les mêmes aujourd'hui, adaptés au contexte international actuel (la stabilité et le risque libyen, remplacé à l'heure actuelle par le risque terroriste), il est plus que temps que la diplomatie et l'armée s'interrogent sur les liens avec ce régime. Loin de contribuer à une stabilité, le soutien à un gouvernement illégitime et à sa violence d'État est un facteur d'instabilité et de violences à venir.

France-Tchad : comment recevoir un dictateur sans le montrer, août 2017

Dans une interview fleuve donnée à RFI, TV5 Monde et Le Monde (25/06), le Tchadien Idriss Déby s'est plaint d'avoir dû rester au pouvoir malgré lui :

« J'AURAIS SOUHAITÉ M'ARRÊTER EN 2006 APRÈS MON SECOND MANDAT. J'AURAIS ALORS CÉDÉ LE POUVOIR. MAIS LA GUERRE A ÉCLATÉ. DES MERCENAIRES ONT ATTAQUÉ N'DJAMENA [EN FAIT SES ANCIENS ALLIÉS MÉCONTENTES D'ÊTRE ÉCARTÉS DE LA RENTE PÉTROLIÈRE]. ET ALORS QUE JE NE LE VOULAIS PAS, LA FRANCE EST INTERVENUE POUR CHANGER LA CONSTITUTION. IL Y A UN CONSTITUTIONNALISTE DONT JE NE CONNAIS MÊME PAS LE NOM QUI EST VENU ICI. J'AI DIT QUE JE NE VOULAIS PAS CHANGER LA CONSTITUTION MAIS ILS SONT PASSÉS PAR LEURS ARCANES ET ILS ONT CHANGÉ LA CONSTITUTION. »

Timing parfait pour rappeler publiquement que la France avait prêté main forte au coup d'État constitutionnel de 2005 : une semaine après, Déby devait voir Macron au G5 Sahel (lire p. 8) ; l'occasion de faire monter les enchères en termes de soutien politique, en lâchant opportunément une déclaration potentiellement gênante, en forme d'avertissement ("non seulement vous avez besoin de moi pour guerroyer dans le Sahel, mais je suis en position de vous nuire"). Déby avait-il besoin d'un coup de pouce financier de Paris pour le trésor public tchadien, comme lorsqu'il avait critiqué le franc CFA en 2015 ? (cf. Billets n°249, septembre 2015)

L'Elysée ou rien

Mais les photos de famille au G5 Sahel ne suffisaient pas. Il fallait se montrer sur le perron de l'Elysée. Et c'est par un tweet d'Emmanuel Macron qu'on a appris, dans la soirée du 11 juillet, que Déby venait d'être reçu. Sans brouhaha médiatique, et pour cause : le service presse de l'Elysée n'a envoyé une invitation aux journalistes accrédités qu'à 18h44, pour une ouverture de la cour à 19h30 et une arrivée de Déby à 20h. Impossible à couvrir dans des délais si courts... D'autant que ce RV ne figurait pas dans l'agenda officiel du Président français. Soit Déby s'est incrusté (avec l'aide de son ami Le Drian ?), soit l'Elysée cherchait à rester discret... et sûrement un peu des deux.

En juillet 2012, la réception du Gabonais Ali Bongo avait provoqué un tollé. Mais Macron a appris des erreurs de Hollande.

Pour visualiser la vidéo, cliquez sur l'image ^[1] :

[1] Si le lien hypertexte ne fonctionne pas, utilisez celui-ci : <https://twitter.com/i/status/884880707277004800>



Emmanuel Macron @EmmanuelMacron
Officiel du gouvernement - France



Suivi des décisions du G5 Sahel avec Idriss Déby, président du Tchad.



11:02 PM · 11 juil. 2017 depuis Paris, France



1,8 k 212 Copier le lien du Tweet

Vampires pétroliers

Dans un récent rapport intitulé « Tchad SA, un clan familial corrompu, les milliards de Glencore et la responsabilité de la Suisse » (juin 2017), l'ONG Swissaid retrace l'histoire tragique (pour les populations) de l'exploitation pétrolière dans le pays et de l'opacité qui l'accompagne, pour le plus grand bénéfice de Glencore et de l'entourage du dictateur. Le trader de matière première a réussi l'exploit à la fois de mettre la main sur la quasi-totalité de l'exportation du pétrole tout en endettant fortement l'État tchadien.

Au passage, les enquêteurs épinglent le rôle joué par une entreprise française : en 2013, Chevron souhaite se retirer de l'exploitation pétrolière qu'elle ne juge plus aussi rentable et l'État envisage de racheter ses parts. Chevron cherche alors une offre concurrente pour faire monter le prix : « elle la trouve chez l'entreprise pétrolière française Perenco avec laquelle Chevron a des liens étroits. Perenco fait son offre et pour l'évincer, le Président Déby semble avoir accepté toutes les conditions de Glencore qui a prêté des milliards au Tchad. »

Le même Déby dénonce aujourd'hui « un marché de dupe » qui lui a fait adopter « une démarche irresponsable » (Le Monde, 25/06). La démission s'imposerait logiquement...

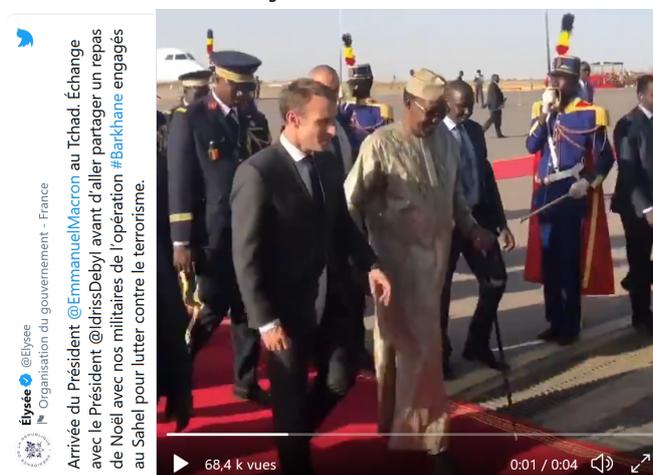
L'armée française, hors de contrôle, février 2019

Par Thomas Noirot

DÉBUT FÉVRIER, L'AVIATION MILITAIRE FRANÇAISE EST INTERVENUE AU TCHAD CONTRE DES COLONNES DE GROUPES DE L'OPPOSITION ARMÉE. CE SOUTIEN DÉCOMPLEXÉ À LA DICTATURE D'IDRISS DÉBY N'A PAS FAIT DÉBAT EN FRANCE : UNE FOIS DE PLUS, MALGRÉ LES MAIGRES AVANCÉES DU CONTRÔLE PARLEMENTAIRE SUR LES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES OBTENUES EN 2008, DÉPUTÉS ET SÉNATEURS NE SE SONT PAS EMPARÉS POLITIQUEMENT DU SUJET.

Justifiant la destruction d'une colonne d'une cinquantaine de pick-up de l'opposition armée par les Mirage 2000 de l'opération Barkhane, le communiqué de l'état-major des armées français du 6 février explique que « le raid de cette colonne armée dans la profondeur du territoire tchadien était de nature à déstabiliser ce pays », et qualifie l'armée tchadienne de « partenaire essentiel de la France dans la lutte contre le terrorisme ». Bien qu'en ne désignant pas les opposants ciblés par les frappes comme des « groupes terroristes » (ce dont ne s'est pas privé le gouvernement tchadien), l'état-major et l'exécutif français entretiennent habilement une dangereuse confusion entre le soutien à la « stabilité » du régime d'Idriss Déby et la « guerre contre le terrorisme » censée justifier aujourd'hui à la fois la présence de l'armée française au Sahel et la prolongation de son ingérence au Tchad. On ignore le bilan humain exact de ces frappes, mais le message adressé à l'opposition est clair : l'armée française n'hésitera pas à intervenir quand Idriss Déby, le premier des terroristes puisqu'il terrorise sa propre population, lui demandera de le débarrasser de groupes rebelles. Après 29 ans d'incurie et de répression féroce à l'encontre des civils comme des militaires, ce dictateur qui s'est intelligemment replacé au centre de la stratégie d'influence française au Sahel n'a donc plus confiance en sa propre armée pour le protéger ? Qu'importe, car la France veille sur son allié. Emmanuel Macron était d'ailleurs en visite fin décembre à N'Djamena, et on ne compte plus les rencontres, à l'Élysée ou dans les forums internationaux, avec le potentat tchadien.

Pour visualiser la vidéo, cliquez sur l'image ^[1] :



[1] Si le lien hypertexte ne fonctionne pas, utilisez celui-ci : <https://twitter.com/i/status/1076512091459239941>

Coup de main légal

« Sur le plan du droit, cette intervention répond à une demande d'assistance formelle d'un Etat souverain à l'égard de la France », a immédiatement expliqué le ministre des Armées (AFP, 6/02). Le ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a d'ailleurs répété la même chose à la députée Clémentine Autain qui l'interrogeait à ce sujet en commission, le 13 février. Légalement, c'est vrai : il s'agit d'une intervention à l'intérieur du pays à la demande de l'État en question, il n'y a donc pas besoin de texte international (type traité, résolution de l'ONU, etc.) pour autoriser l'armée française à déclencher une opération extérieure (opex). Et comme cela a été présenté comme une nouvelle opex de courte durée, le gouvernement déroule sa partition en disant qu'en vertu de l'article 35 de la Constitution, qui oblige depuis 2008 l'exécutif à informer les parlementaires du déclenchement d'une opex au bout de 3 jours, il a dûment porté à la connaissance des deux chambres que la France avait mené cette opération. Comment ? Par un simple courrier du Premier ministre aux présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, et par l'audition, par les commissions de la Défense et des Affaires étrangères de ces deux chambres, des ministres des Affaires étrangères et des Armées – ce qui n'a rien d'exceptionnel. La demande des députés France Insoumise, qui voulaient un débat en séance plénière, a en revanche été rejetée : la Constitution prévoit qu'un tel débat est possible, mais pas incontournable. Donc « circulez, y a rien à voir ».

Barkhane inconstitutionnelle

Là où ça coince pourtant au plan légal, c'est que les forces françaises qui sont intervenues dans cette « nouvelle » opex sont celles de l'opération Barkhane, déployée au Tchad depuis... août 2014. Et alors que le même article 35 de la Constitution impose que la prolongation d'une opex au-delà de 4 mois doit être dûment autorisée par le Parlement, aucun vote n'a jamais eu lieu à son sujet, comme l'avait déjà souligné Billets d'Afrique (n°243, février 2015). Sous Hollande, l'inamovible ministre de la Défense considérait qu'un tel vote n'avait pas de sens car Barkhane s'inscrit dans le prolongement des opérations Épervier au Tchad et Serval au Mali, déjà « validées » par les parlementaires par le passé. Ce ministre, qui ne voyait pas le problème à ce que l'objectif d'Épervier soit officiellement différent (lors du vote de sa prolongation, en janvier 2009, la France n'était pourtant officiellement pas en « guerre contre le terrorisme ») de celui de Barkhane, ni à ce que cette dernière couvre trois pays de plus (Burkina, Niger, Mauritanie) que Serval et Épervier réunies, s'appelait Jean-Yves Le Drian.

Inconfortable SOFA

En outre, la présence de militaires étrangers dans un pays suppose un cadre légal entre le pays d'accueil (le Tchad) et l'État qui envoie ce personnel (la France) pour préciser

les modalités de cette présence. Or, la France n'a plus avec le Tchad ce qui est communément appelé un « accord de défense », aujourd'hui « accord de partenariat de défense » (depuis leur « renégociation » durant le quinquennat de Nicolas Sarkozy), comme avec le Cameroun, la Centrafrique, les Comores, la Côte d'Ivoire, Djibouti, le Gabon, le Sénégal et le Togo. Le Tchad a en effet dénoncé cet accord de défense en 1975. La France a certes signé avec le Tchad un « Accord de coopération militaire technique » en 1976, qui concerne la mise à disposition de militaires français « pour l'organisation et l'instruction des forces armées du Tchad » (art.1), mais il s'agit là d'encadrer la mise à disposition de conseillers permanents français, un des volets habituels de la coopération militaire de la France avec des dictatures, et qui relève aujourd'hui de la tutelle du Quai d'Orsay. Cet accord de 1976 précise que « Les personnels militaires français servent dans les forces armées tchadiennes avec leur grade. Ils revêtent l'uniforme tchadien ou la tenue civile suivant les instructions de l'autorité militaire tchadienne. (...) Ils ne peuvent en aucun cas participer directement à l'exécution d'opérations de guerre, ni de maintien ou de rétablissement de l'ordre ou de la légalité. » (art.4). Cet accord, toujours en vigueur, ne couvre donc pas le stationnement de Barkhane au Tchad.

Un protocole additionnel relatif au stationnement des troupes françaises de l'opération Épervier, de type « Status of Forces Agreement » (SOFA), avait été signé en avril 1990 (quelques mois avant l'installation au pouvoir d'Idriss Déby) et modifié en 1998, pour une durée « indéterminée » (Cahiers de Retex, mars 2008). Son contenu n'est pas public, mais il aurait logiquement dû prendre fin avec l'opération Épervier en juillet 2014, ou être amendé pour couvrir Barkhane : là-dessus, silence radio du gouvernement. Et il est en revanche très probable que la France ait signé avec le Tchad un accord spécifique semblable au « traité de coopération en matière de défense » qu'elle a signé avec le Mali le 16 juillet 2014, juste avant le déclenchement officiel de l'opération Barkhane. En septembre 2017, la base de données en ligne du ministère des Affaires étrangères (MAE) indiquait l'existence (sans permettre d'y accéder) d'un « Accord provisoire » entre la France et le Tchad « relatif à la coopération pour la sécurité au Sahel », signé le 19 juillet 2014, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Mais on ignore le contenu de cet accord qui n'est pas accessible dans la base de données du MAE, sans d'ailleurs qu'on sache s'il est toujours en vigueur. Un journaliste du quotidien Le Monde, qui cherchait à le vérifier, nous a confié le mur auquel il faisait face : « le MAE nous renvoie dans les cordes ».

Godillots de-l'interventionnisme militaire

Dans leur immense majorité, les parlementaires ne semblent pas s'émouvoir que contrairement à l'accord avec le Mali, aucun accord avec le Tchad (de même qu'avec le Niger, le Burkina Faso et la Mauritanie) et relatif au stationnement des forces de Barkhane n'a été soumis au Parlement pour approbation. Certes, la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat a demandé à auditionner

le 20 février la ministre des Armées, Florence Parly, au sujet de ces frappes. Mais l'audition était à huis clos, interdite à la presse : il faut se contenter du compte-rendu publié plusieurs jours plus tard, après relecture et nettoyage éventuel. On y constate d'ailleurs toute la bienveillance du président de la Commission, le sénateur LR Christian Cambon, vis-à-vis du gouvernement, « [donnant] acte du respect formel de l'article 35 de la Constitution par le Gouvernement, même si la lettre du Premier ministre ne détaille pas les objectifs poursuivis contrairement aux dispositions constitutionnelles », puisque la ministre est venue ce jour-là les exposer. Mais les membres de la Commission se sont plus inquiétés que l'armée tchadienne ne soit pas en mesure de mener elle-même une telle opération, que scandalisés du soutien français au régime, unanimement perçu comme un « partenaire » important : de la « stabilité » de cette dictature au Tchad dépendrait celle du Sahel, en somme. La ministre n'a toutefois pas oublié les « valeurs » morales : « Notre intervention était juste, car notre soutien va de pair avec notre souhait de voir les autorités locales mener les réformes politiques et économiques nécessaires au renforcement des institutions du pays, à l'ouverture de l'espace politique et au retour sur le chemin de la croissance et du développement. » De tels vœux ne sont finalement pas plus pieux que de voir, au moins à court terme, les parlementaires jouer enfin leur rôle de contrôle de l'interventionnisme militaire français.

Tweet du président du Sénat, fier de poser avec un dictateur ami de la France, près d'un an avant les frappes de l'armée française.



Gérard Larcher ✓
@gerard_larcher



Venu manifester la solidarité de la Nation française au Tchad, "gendarme de la région" et notre soutien à @IdrissDebyl



Les rentes de la lutte contre le terrorisme

Baisse du prix du pétrole, hausse de la rente diplomatique et militaire, mars 2018

Par Eléa Gary

À L'INTÉRIEUR DU PAYS, LA CRISE ÉCONOMIQUE DEVIENT UNE IMPASSE, LE RÉGIME SE DURCIT ET LA POPULATION SE MEURT À PETIT FEU. À L'EXTÉRIEUR, LE TCHAD DEMEURE L'ALLIÉ INCONTOURNABLE DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME, NOTAMMENT POUR LA FRANCE.

Faire du bruit, avec des sifflets et des casseroles. Tel était le mot d'ordre pour la mobilisation initiée par l'UNET, Union nationale des étudiants tchadiens, ce samedi 10 février. Manifester sans sortir de chez soi est l'alternative quand la moindre tentative d'organisation de marche entraîne interdictions, intimidations, arrestations et violences. Le vacarme qui a retenti dans différentes villes du pays a été étouffé par des arrestations et des lancers de bombes lacrymogènes dans l'enceinte même de domiciles privés. Les forces de l'ordre ne s'embarrassent pas de savoir qui est qui, elles tirent, arrêtent, matraquent manifestant.e.s et passant.e.s de tous âges.

Mobilisations et répressions

Depuis fin janvier, les causes de la colère s'amplifient : mesures d'austérité, baisse des salaires, impôts pris à la source, bourses non versées, salaires impayés, hausse des prix du carburant, de l'eau... Cela fait plus de trois ans que le Tchad s'enfonce dans la pauvreté. Face aux violences, des modes d'action différents se succèdent : grèves, ville morte, journée sans presse, opération coup de sifflet... Malgré les répressions et les stratégies de division des mouvements, la mobilisation essaie de faire front, pas uniquement à Ndjamena, mais aussi dans le reste du pays comme à Sarh, Doba, Moundou... Le mouvement Iyina, fédérateur pour la jeunesse, semble particulièrement inquiéter le pouvoir, en témoignent les nombreuses menaces et arrestations dont sont victimes ses membres.

Le contexte de la lutte contre le terrorisme est utilisé pour justifier les interdictions de marches et la répression (TV5 Monde, 13/02). À la suite des différentes mobilisations, fin janvier, le rappel au poste de ministre de l'Intérieur d'Ahmat Bachir, réputé pour sa violence, n'augure rien de bon. Sa première mesure a été de suspendre pour deux mois dix partis politiques d'opposition pour non respect de l'arrêté interdisant une marche pacifique et de menacer tout parti ou organisation de la société civile qui viendrait troubler l'ordre public, l'acceptation de ce terme pouvant être large. De même, le procureur de la République menace de façon explicite toute tentative de manifestation, alors que ce droit est inscrit dans la Constitution tchadienne (RFI, 15/02) : « *Pour manifester, encore faut-il être autorisé par l'autorité compétente et que ceux qui organisent la manifestation prennent les risques à s'en prendre aux biens de l'Etat, à troubler l'ordre public, nous allons les traduire devant les juridictions compétentes, et*

nous allons requérir les peines qui doivent être à la hauteur de l'acte opposé ». Difficile de savoir combien de manifestant.e.s ont été arrêté.e.s depuis fin janvier. Selon RFI (16/02), une quarantaine de manifestants auraient été arrêtés à Ndjaména, et 34 d'entre eux condamnés à quatre mois de prison ferme, tout ceci alors que la grève des magistrats paralyse l'appareil judiciaire et provoque la saturation des prisons. De son côté Le Monde (07/02) relayait une estimation de 600 arrestations dans l'ensemble du pays... Le dernier rapport d'Amnesty International, publié en octobre 2017, tire la sonnette d'alarme : militant.e.s, journalistes, politiques... la liste des victimes de violations des droits fondamentaux s'allonge. Dans ce contexte délétère, Déby sait voir ses priorités : les militaires qui n'avaient pas reçu leur solde depuis plusieurs mois viennent d'être payés... il ne faudrait pas qu'ils rejoignent les mécontents ^[1] !

« Malédiction de l'or noir » ?

Depuis trois ans, le Tchad traverse une crise particulièrement grave dont les causes sont attribuées à la baisse du cours du pétrole. L'économie du Tchad repose essentiellement sur l'exploitation du pétrole qui représente 70 % des revenus de l'État (RFI, 13/11/17). Cependant, force est de constater que la manne pétrolière n'a bénéficié qu'anecdotiquement à la population tchadienne.

Si les données économiques ne sont pas favorables, elles ne sont pas la cause unique de la crise qui frappe le Tchad. Les investissements pour soutenir le développement du pays et diversifier l'économie ont été faibles. Depuis plus de 27 ans, Idriss Déby gère le pays comme son entreprise familiale, enrichissant son clan. Comme l'indique le rapport « Tchad S.A. » réalisé par Swissaid et publié en juin 2017 ^[2], les revenus du pétrole ont été utilisés pour des projets insensés et souvent corrompus, pour l'armée, et au profit du clan présidentiel. L'ONG souligne l'opacité des chiffres tant du côté de la Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT) et de l'État tchadien que du côté de Glencore, multinationale suisse spécialisée dans les mines et le négoce des matières premières. Des postes clefs sont confiés au clan familial : la famille de Déby, de son épouse Hynda ou de leurs proches (pressetchadienne.digital 06/06/2017).

Surtout, le clan, qui a surestimé les promesses du pétrole, est pris à la gorge par la dette contractée auprès de Glencore (croset-td.org, 27/11/2015). En 2012, la multinationale prend place au Tchad, initialement pour commercialiser les barils de pétrole produits dans le sud du pays, à Doba, pour le compte de la SHT. Puis, à deux reprises, Glencore va faire un prêt à l'État tchadien, d'abord un prêt de préfinancement, puis un prêt permettant à l'État de racheter les parts de Chevron dans l'exploitation du pétrole de Doba, prêt adossé à un consortium de banques dont Natixis, le Crédit Agricole, la Société Générale et la Deutsche Bank. Ce deuxième prêt, qui s'avère être un fiasco financier pour le gouvernement ^[3], enfonce le pays dans une impasse économique. Après des mois de négociations, la signature d'un nouvel accord le 21 février sur le rééchelonnement des dettes offre un répit mais conduit à maintenir l'hypothèque sur le

[1] « Pourquoi Idriss Deby procède-t-il subitement aux paiements de solde des militaires rentrés au Mali ? », makaila.fr, 17/02/2018.

[2] Swissaid a retiré son rapport. La réception du rapport a paru trop politisée à l'ONG qui souhaitait alerter sur l'indispensable transparence de l'exploitation des ressources.

pétrole pour plusieurs années.

Alors que les négociations sont sans résultat depuis plusieurs mois, la restructuration de la dette devient urgente pour que le pays accède aux prêts du FMI accordés en juin 2017 sous conditions d'ajustements structurels et de nouvel accord avec Glencore. Le gouvernement est soumis au FMI pour obtenir des entrées d'argent et garantir son maintien au pouvoir. Le poids de la corruption, des prêts contractés et des mesures d'austérité imposées par le gouvernement pour les exigences du FMI pèse sur le peuple qui n'a pas bénéficié des retombées du pétrole mais doit en payer le prix.

En 2016, une réunion a rassemblé les pays de la communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC), le FMI et le ministre des Finances français de l'époque, Michel Sapin. Dans la sous région, les prêts du FMI paraissent la solution pour ne pas dévaluer le franc CFA. La France s'y inquiète du « *double choc* » économique et sécuritaire » (La Croix, 25/12/16) auquel font face ces États, mais élude les questions de politique intérieure. Depuis 2016, elle a ainsi octroyé au Tchad 10 millions d'euros par an d'aide budgétaire bilatérale, et 40 millions d'euros de prêts concessionnels (c'est-à-dire à des taux inférieurs à ceux du marché, et comptabilisés en aide au développement) de soutien budgétaire via le FMI en 2017 (chiffres du ministère des Affaires étrangères). En parallèle, comme l'a rappelé le Premier ministre Edouard Philippe lors de la Table-ronde des bailleurs pour le Tchad, le 7 septembre dernier à Paris, « notre coopération de sécurité et de défense atteindra pour sa part un montant de près de 7 M€ sur la période 2017-2018 ».

Plus que le fait d'une mauvaise conjoncture boursière, le marasme économique actuel vient d'une gestion délétère du pays par un clan au pouvoir. La « *malédiction de l'or noir* » n'est pas un mauvais sort mais le fait de politiques d'États et d'institutions internationales et d'agissements d'entreprises, au profit de certains et au mépris de la population tchadienne.



[3] Chevron aurait « roulé » le Tchad en revendant cher des parts alors qu'il se retirait car il savait l'exploitation peu rentable.

Rente diplomatique & militaire

Pour la France, le partenaire tchadien, pays ami et allié, fait face à une situation complexe tant sécuritaire qu'économique, et mérite le soutien français. En effet, si la manne pétrolière s'avère de moins en moins rentable, Déby jouit aujourd'hui d'une rente diplomatique bien plus intéressante. Paris paraît faire office de capitale quand le Tchad convoque en grande pompe une « *conférence de donateurs* » en septembre 2017, pour renflouer les caisses. Édouard Philippe n'hésite pas à appuyer la démarche : « *C'est dans les moments difficiles qu'on reconnaît ses amis* ». Ainsi, Déby se présente comme indispensable : « *Le Tchad est le verrou du Sahel. Le soutenir est dans l'intérêt du continent et de la communauté internationale* » et « *quand on me dit que ce que je fais, c'est bien, je dis que cela n'est pas suffisant, donner c'est mieux* » (Le Monde, 8/9/17). La stratégie semble fonctionner puisque les promesses de fonds ont dépassé les objectifs. Différents partenaires privés et publics, dont la France, l'Union européenne et des entreprises françaises, se sont engagés à contribuer au nouveau Plan National de Développement (PND), sans que soit mis en question le bilan des précédents, ni même les causes de la situation actuelle. Pour le moment, la concrétisation de ces promesses tarde à se faire.

À la suite de cette conférence, la tribune justement intitulée « *un autre regard sur le Tchad* » (Les Échos, 13/10/17) de Michel Roussin, vice président du MEDEF international – et ancien ministre de la Coopération –, est digne d'un publi-reportage au service des relations franco-tchadiennes. Après avoir loué les investissements publics dans le secteur du pétrole, quand ils sont à l'origine de la dette auprès de Glencore, et les efforts fait dans la lutte contre la malnutrition, quand celle-ci touche de plus en plus la population, la tribune met en valeur l'engagement militaire tchadien dans la sous-région, et son rôle de stabilisateur, aux côtés de l'armée française bien sûr : « *l'État-major français s'est toujours publiquement félicité du concours qu'ont apporté les forces tchadiennes aux unités de l'armée française engagées dans ce théâtre d'opérations.* » Les engagements au Mali, dans la force G5 Sahel et contre Boko Haram de l'armée tchadienne, réputée pour sa brutalité, en font un allié central de la lutte contre le terrorisme. Allié de la première heure de la guerre au Mali en 2013, Ndjaména accueille depuis 2014 le quartier général de l'opération Barkhane. Dans la continuité de l'opération Epervier (1986-2014), cette implantation offre des avantages non négligeables à l'armée française. L'engagement militaire tchadien est devenu la carte de visite, voire le joker de Déby, quelqu'en soit le prix.

Outre l'engagement commun sur des terrains d'opérations, la coopération militaire et sécuritaire se poursuit avec le Tchad. Pour exemple, dans le cadre du projet ALATT (Aide à la lutte anti terroriste au Tchad), financé sur le Fonds de solidarité prioritaire de la France, des formations ont régulièrement lieu. En octobre dernier, des policiers tchadiens ont bénéficié d'une formation sur la gestion de l'ordre public par des CRS. L'ambassade de France précise : « *Les CRS, institution que les autorités de Police*

tchadiennes voyaient revenir avec plaisir après deux ans d'absence, partageaient sans retenue leurs connaissances et leurs techniques ». On peut s'interroger sur le lien entre « gestion de l'ordre public » et « anti-terrorisme », et le partage « sans retenue », quand les manifestations tchadiennes sont violemment réprimées. Entre les réunions du G5 Sahel et des rendez-vous privés avec Déby, Macron s'inscrit dans la continuité des relations françafricaines avec le Tchad. Pendant que les libertés fondamentales sont bafouées, la France persiste à soutenir le régime en place, notamment via son soutien militaire et diplomatique, et chante toujours le même refrain aux questions qui lui sont posées... comme lors du point presse du Quai d'Orsay, le jour de la Saint-Valentin : « La France réitère son attachement, partout dans le monde, au respect des libertés fondamentales, dont la liberté d'expression et de manifestation pacifique, composante essentielle de la démocratie. » Pas de quoi gâcher l'idylle entre Paris et Déby.

Migrations à bas Déby

Outre la « lutte contre le terrorisme », le régime s'est aussi imposé comme un allié pour les basses besognes de tri des migrants avant qu'ils arrivent en Europe. Le Tchad a ainsi participé fin août au « mini sommet euro africain » sur les migrations, et a accueilli en octobre la première mission de l'OFPRA pour trier sur place, selon des critères d'éligibilité à l'asile en France, les migrants africains en transit vers l'Europe (RFI, 28/10/17).

Tchad, la force G5 Sahel pour stabiliser Déby, novembre 2018

Par Claire Petit

LA MINISTRE DES ARMÉES FLORENCE PARLY A EFFECTUÉ LES 8 ET 9 OCTOBRE DERNIERS UNE VISITE À N'DJAMENA AFIN DE RENCONTRER LES ÉLÉMENTS DU DISPOSITIF BARKHANE. L'OCCASION D'ÉCLAIRER LES MODALITÉS D'UN PACTE SÉCURITAIRE AUX RELENTS FRANÇAFRICAINS, LÉGITIMÉ PAR LA SACRO-SAINTE « LUTTE CONTRE LE TERRORISME ».



Le G5 lancé en 2014 se veut une instance de coordination en matière de politique de développement et de sécurité à une échelle régionale, englobant cinq pays de la zone sahélienne, dont le Tchad. Symbole de la souveraineté africaine qui prendrait enfin son destin en main, elle n'est en réalité que la reconduction, sous le vernis sécuritaire, d'une politique paternaliste de la France envers ses anciennes colonies.

Une force G5 sous perfusion

Conçue initialement dans une perspective multidimensionnelle avec un fort volet développement, la structure tend à être réduite à sa seule force armée conjointe, la FC-G5S lancée en novembre 2015 par les cinq chefs d'État réunis en sommet à N'Djamena ^[1]. Avec l'objectif de regrouper 5000 hommes, la question de son opérationnalité, notamment au plan budgétaire, agite les milieux politiques français pour lesquels la doxa security first reste le maître mot. Les exemples malien ou

^[1] Cyril Robinet, « Genèse de la force conjointe du G5 Sahel », blog *Afrique Décryptages* (IFRI), 16/01/18.

burkinabè prouvent pourtant que ce sont bien des décennies de politique calamiteuse avec la complicité française qui sont à l'origine de ces multiples implosions. Mettre un pansement sur une jambe de bois n'a jamais fait de miracles. Lors de sa visite à Nouakchott en juillet dernier, à l'occasion du 31ème sommet de l'Union africaine, Macron se faisait le VRP du projet que la France a largement initié et continue de porter. La tournée au sein des pays G5 en juillet de la ministre des Armées Florence Parly, sa récente visite à N'Djamena aux côtés de la force Barkhane ou son intervention au forum sur la paix et la sécurité en Afrique de Dakar début novembre illustrent cette offensive diplomatique. Car comme le notait déjà la Lettre du Continent avant l'été (LdC, 20/06), « plus de six mois après son lancement en janvier 2018 à Bamako, le fonds fiduciaire devant gérer les contributions de la force G5 Sahel reste une coquille vide ». À l'époque, sur les 414 millions d'euros promis par la communauté internationale pour cette année, seuls 5 avaient été versés par le Rwanda. Cinq mois plus tard, on flirte à peine avec la moitié des engagements prévus, environ 200 millions (Le Monde Afrique, 16/11). Mme Parly n'a pourtant cessé d'exhorter les pays donateurs tels les États Unis (opex360.com, 2/10) à s'impliquer davantage. Belle hypocrisie alors que de saluer sur Twitter « l'Afrique [qui] prend pleinement sa protection en main » (9/10), quand aucun des pays membres de la force n'a la capacité de mobiliser ses fonds propres. Un dilemme que pointait l'ONG l'International Crisis Group en décembre 2017 : comment ces pays peuvent-ils « devenir responsable de leur propre sécurité tout en étant dépendant de financements extérieurs »^[2], qui plus est aléatoires ? Car aucun mécanisme de financement régulier et durable n'est pour le moment au point, ce qui pose la question de la pérennité dans le temps de la force et augure encore de beaux jours pour les multiples opérations de renforcement de capacité, et leurs contrats français connexes.

De la coopération à la rente sécuritaire

Si la France souhaite diminuer le coût financier de ses opérations en déléguant une partie de celles-ci à ses « partenaires », elle souhaite néanmoins en récolter les fruits. Serait-on à l'aube d'un renouveau du système concessionnaire colonial sur le mode sécuritaire ? Les récentes acquisitions de matériel militaire français le laissent penser. En effet une partie du premier volet de financement de l'Union européenne de 50 millions d'euros vient d'être décaissée pour l'achat de gilets pare-balles français (LdC, 22/08). L'appui de cent millions d'euros de la part de l'Arabie saoudite sera également destiné à financer l'achat d'équipements militaires français (LdC, 20/06). En termes de business, les bons comptes font les bons larrons...

Vous avez dit « terroriste » ?

La France pourtant déjà complice du massacre yéménite, est tout autant coupable d'appuyer les forces d'autres régimes oppressifs^[3]. La visite le 19 septembre dernier

[2] International Crisis Group, note n°258, « La force du G5 Sahel : trouver sa place dans l'embouteillage sécuritaire », décembre 2017

[3] L'implication de mercenaires tchadiens aux cotés de l'Arabie Saoudite dans la guerre yéménite a d'ailleurs été démontrée (RFI, 28/04)

d'une délégation de l'Agence Nationale tchadienne de Sécurité (ANS), connue pour ses méthodes peu humanistes, dans les locaux de la DGSE afin de discuter de la coopération franco tchadienne en matière de renseignement en est un exemple (*LdC* , 3/10). Cet appui passe également par le don de matériels de guerre, comme les mortiers de fabrication française offerts par la force Barkhane à l'armée tchadienne en avril (*defense.gouv.fr*, 7/05). Mais aussi par le don d'équipements de « maintien de l'ordre » qui ont été remis le 18 octobre dans le cadre de notre coopération de sécurité et de défense à la garde nationale nomade tchadienne. Cette unité, spécialisée dans les opérations en milieu désertique caractéristique du Nord tchadien aujourd'hui désigné comme le nouveau nid à terroristes, « *participe aussi à la garde des frontières* », comme le précise l'ambassade de France (23/10).

Alors quel est ce terrorisme que Barkhane, appuyé par ses alliés, « combat à sa source », dicit Mme Parly (*AFP*, 9/10) ? L'opération conjointe Maï Boulala ^[4] menée en septembre 2017 au nord du Tchad pour « *renseigner puis intervenir sur les itinéraires d'infiltrations des groupes armés terroristes, ainsi que sur les zones de passage des trafics dont ils profitent* » (*defense.gouv.fr*, 3/10/17), ou le transfert du poste de commandement du fuseau Est du G5 depuis N'Djamena vers cette zone, « *pour un meilleure contrôle des frontières* » (*defense.gouv.fr*, 28/08/18) posent question quant à l'identification de l'ennemi terroriste. Parle-t-on des groupes rebelles tchadiens qui ne figurent aucunement sur la liste des mouvements terroristes de la liste onusienne ? Des orpailleurs que la clique de Deby souhaite chasser pour s'accaparer les mines de Miski Des migrants qui transitent entre les territoires libyen et soudanais ? Officiellement la suspicion de la présence de terroristes islamistes au Sud libyen est l'argument d'autorité justifiant l'intervention de Barkhane et de la force du G5. Lors d'une rencontre entre Jean-Yves Le Drian, Idriss Deby et le ministre des Affaires étrangères tchadien en juin, ce dernier déclarait : « *Le Tchad est intéressé plus que tout autre parce que dans le sud-libyen, il y a une zone de non droit, il y a des mercenaires, des bandes armées et cela constitue une menace sérieuse pour l'ensemble des pays voisins, notamment le Tchad* » (*TchadConvergence*, 8/06). Or ce ne sont pas des terroristes islamistes qui ont bombardé en juillet et août des positions tchadiennes, mais bien des opposants armés laïcs au premier rang desquels figure le CCMSR ^[5] dont les leaders, faits prisonniers par les forces nigériennes en octobre 2017, sont aujourd'hui portés disparus. Plus récemment, les bombardements de l'armée tchadienne dans les localités aurifères du Tibesti illustrent la confusion pratique dans l'emploi du terme terroriste. Le ministre de la Sécurité lui-même, tout en justifiant ces opérations comme antiterroristes, avoue à demi-mot qu'il s'agit d'une lutte en partie tournée vers le contrôle des mines d'or : « *Il y a des mercenaires, des terroristes, des esclavagistes, qui ne veulent pas que le gouvernement, l'Etat, mette la main sur ces ressources-là !* » (*RFI*, 4/11) ^[6].

Coopération multi-Déby

La superposition des enjeux franco-européens de « stabilité » liés à la « lutte contre le

[4] Le mai étant le nom donné aux anciens rois de l'empire du Kanem et les boulala la population vivant aux abords du lac Tchad dont les ancêtres ont affronté l'empire.

[5] Conseil du commandement militaire pour le salut de la République, principal groupe rebelle tchadien.

[6] L'esclavagisme est toutefois un fait réel, ces esclaves étant bien souvent des migrants en route pour la Libye, capturés

terrorisme » et le « contrôle des flux migratoires », corrélés à la nécessité pour le gouvernement Déby de faire taire la rébellion au Nord, redonnent ainsi de la vigueur à la coopération militaire franco-tchadienne, qu'elle soit bilatérale ou multilatérale. Or cette approche tend à définir l'insécurité du territoire tchadien comme produit par l'extérieur alors qu'elle est le résultat même de la politique du gouvernement tchadien. La France, de par son appui militaire, renforce cette politique inique.

Le gouvernement français, par la voix de Mme Parly, a beau jeu de clamer que « la paix du Sahel appartient d'abord au Sahel » (AFP, 09/10) lorsqu'il participe militairement à la pérennisation de l'instabilité tchadienne en appuyant son premier responsable.

Janjawids et soudards de l'armée tchadienne, garde-frontière de l'UE

Un rapport néerlandais ^[7] publié en septembre montre que les miliciens Janjawid à cheval qui sillonnent la frontière tchado-soudanaise et qui, grâce au soutien apporté par l'Union européenne (UE) pour endiguer le flot migratoire, « *sont mieux équipés, mieux financés* », jouent eux-mêmes le rôle de passeur n'hésitant pas à taxer les migrants ou à les soumettre au travail forcé (*infomigrants.net*, 14/09). Le désir de l'UE de sécuriser cette région transfrontalière a coïncidé avec la volonté du Tchad et du Soudan d'exercer un contrôle accru sur leurs frontières afin de prévenir l'incursion des groupes rebelles situés dans les Etats voisins. Si aucun programme européen de lutte contre la migration n'est pour le moment mis en place au Tchad, le rapport s'interroge néanmoins sur les objectifs de N'Djamena : « *il y a davantage d'intérêt de la part du gouvernement tchadien pour la gestion ciblée des menaces aux frontières* » (p.78) . Il souligne aussi le racket auquel se livrent les militaires tchadiens : « *Des soldats, des passeurs et des migrants rapportent que l'armée tchadienne se concentre principalement sur le prélèvement de pots-de-vin plutôt que sur la réduction des flux migratoires* » (p.68). Malgré cela, l'accroissement du nombre de migrants transitant par les trois « *postes de suivi des flux de populations* » situés dans des localités du Nord tchadien ^[8] risquent de diriger une partie des aides européennes vers le Tchad

par des contrebandiers, parfois ex-rebelles... et que Déby a l'habitude d'utiliser comme réservoir de mercenaires.

[7] « Multilateral damage, The impact of EU migration policies on central Saharan routes » Netherlands Institute of International Relations, CRU Report September 2018

[8] Dans le Nord du pays, trois points de suivi ont été installés par l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) en avril 2017 (Kalait) et mars 2008 (Faya et Zouarké).

Tchad : le soutien à la stabilité, un « jeu de dupes », décembre 2018

Par Al-Khatib Noor

EMMANUEL MACRON S'EST RENDU LES 22 ET 23 DÉCEMBRE AU TCHAD, OÙ IL A RENCONTRÉ LE DICTATEUR IDRISSE DÉBY ET RÉAFFIRMÉ QUE « AUCUN RETOUR N'EST PRÉVU DANS L'IMMÉDIAT » (*PARIS MATCH*, 26/12) AU SUJET DE L'OPÉRATION BARKHANE, CÉLÉBRÉE ÉGALEMENT DANS L'ÉMISSION « NOËL AVEC NOS SOLDATS » (*FRANCE 2*, 26/12). QUELQUES JOURS PLUS TÔT, NOUS AVIONS REÇU CETTE TRIBUNE D'UN LECTEUR TCHADIEN.

Depuis la contestée élection de M. Idriss Déby Itno, en avril 2016 pour un nouveau mandat à la tête du Tchad, le pays vit dans la léthargie la plus totale, tandis que l'homme fort de N'Djamena bénéficie comme toujours du soutien inconditionnel de la France. D'abord, il a abaissé de façon unilatérale le salaire des fonctionnaires qui gagnent environ 400 euros mensuellement. Prétextant une crise financière, qui est mondiale en effet, le gouvernement tchadien a cru bon de ponctionner le salaire de ses fonctionnaires pour, dicit les gouvernants de ce pays enclavé et désertique d'Afrique centrale, « *faire des économies afin de juguler la crise économique* ».

Ensuite, la répression s'est abattue sur les opposants et les organisations de la société civile, notamment les jeunes de la plateforme Iyina, qui signifie en arabe dialectal tchadien « Nous sommes fatigués ! ». La police politique, agissant sous les ordres de M. Déby et ne rendant compte qu'à lui seul, la très redoutable agence nationale de sécurité (en abrégé ANS), traque, arrête, emprisonne et torture impunément. Plusieurs disparitions sont fréquemment signalées et des enlèvements se font souvent nuitamment. Aucune voix discordante n'est tolérée. La répression vise toutes les couches sociales de la société tchadienne, et en particulier la communauté musulmane à laquelle M. Déby appartient.

Du vieux pour faire du neuf

Enfin, contre toute attente et fort de ses nouveaux pouvoirs, le dictateur tchadien a décidé, lors d'un simulacre de Forum, forum prétendument inclusif, de mener des « réformes politiques ». Celles-ci ont conduit à la modification de la Constitution de la 3ème République. Les travaux, d'ailleurs boycottés par une partie de l'opposition politique et la grande majorité de la société civile, ont consacré une 4ème République ! On a pris du vieux pour faire du neuf : la seule nouveauté réside dans le fait que les autorités politiques devront désormais prêter serment avant de prendre fonction. C'est le « serment confessionnel ». Cette pratique cristallise déjà les passions : les chrétiens dans leur grande majorité (catholiques et protestants compris) ont dénoncé une volonté d'écarter certains Tchadiens de la gestion des affaires publiques. Ils arguent notamment

que leur foi ne leur permet pas de prêter serment au nom de leur Dieu. Jurer au nom de Dieu serait, d'après leur argumentaire, s'exposer à des sanctions après la mort. Mais là n'est pas véritablement le problème du Tchad.

Déby et le soutien français

Le problème du Tchad est la pérennisation de M. Idriss Déby Itno au pouvoir, aidé en cela par la France. En 1990, quand il accédait au pouvoir, je n'avais que 8 ans. Malgré mon jeune âge, je percevais l'espoir que le départ de M. Hissein Habré suscitait sur le visage des adultes qui nous entouraient. Il y avait comme un soulagement, la fin d'une époque sombre, l'espoir de voir enfin le Tchad prendre le chemin de la liberté. Mais que nenni ! Cet espoir-là allait être déçu un ou deux ans plus tard quand les combattants de Déby commencèrent à assassiner, à violer, à torturer, à massacrer et à piller impunément. La première victime populaire fut l'avocat Joseph Behidi. D'autres malheureusement suivront plus tard à l'instar du professeur Ibni Oumar Mahamat-Saleh, en février 2008. De 1990 à aujourd'hui, la situation n'a guère changé. Les mêmes pratiques de l'ancien régime du dictateur Hissein Habré continuent sous le régime d'un autre dictateur tout aussi mégalomane et paranoïaque que le précédent.

En plus de 28 ans de pouvoir sans partage, le clan Déby a su asseoir au Tchad un pouvoir prédateur, corrompu, répressif, clientéliste, despotique et j'en passe ! Là où le bât blesse, c'est que cette dictature est portée à bout de bras par les gouvernements successifs français qu'ils soient de gauche ou de droite, depuis François Mitterrand. Certaines officines françaises voudraient nous faire croire que ce soutien apporté par la France à l'un des despotes les plus sanguinaires du 21ème siècle l'est au nom de la stabilité du Sahel, au nom de la lutte contre le terrorisme : ce jeu de dupes, nous jeunes Tchadiens, le dénonçons !

À l'heure où j'écris ces lignes, ce dictateur, ami de la France, refuse de payer les salaires des fonctionnaires ; il continue de faire enlever des activistes, des opposants mais le soutien de la France demeure intact, sur le plan politique et militaire. La France joue à un jeu très dangereux pour les relations futures entre elle et le peuple tchadien. Nous savons en effet qu'elle est au courant de toutes les exactions commises par ce régime immonde puisqu'elle soutient et conseille la police politique de M. Déby ! Mais nous ne demandons pas à la France d'agir en notre place ni de chasser M. Déby de son palais : nous exigeons de la France qu'elle ne soutienne plus des dictatures abjectes et prédatrices comme celle de M. Déby.

Gardiennne des frontières

Les jeunes du Tchad sont aujourd'hui désabusés. Ils n'ont plus de repères et leurs rêves de bâtir leurs vies s'évanouissent à cause d'un tyran soutenu par la France. Face à la désillusion, ils n'auront qu'une seule alternative : partir coûte que coûte ! Bien entendu,

cet exode, je ne le souhaite pas et ne l'encourage pas non plus ! Seulement, le Tchad actuel n'offre plus de garanties et très peu d'alternatives pour les jeunes. Les universités tchadiennes ne forment plus comme il le faut. Le chômage va galopant et le manque de travail encourage l'alcoolisme, le grand banditisme et la perte des valeurs simplement humaines comme le respect, l'honnêteté et la solidarité.

Pour l'instant, il y a très peu de jeunes Tchadiens parmi les Africains qui choisissent de traverser la Méditerranée pour se rendre en Europe. D'ici quelques années, ils pourraient être de plus en plus nombreux à tenter leur chance, et la France sera sans doute leur principale destination. Et en réponse, la France et l'Union européenne voudraient que cette dictature qui nous poussera à fuir, serve à retenir les candidats à la migration sur place ? Qu'elle devienne la gardienne des frontières extérieures de l'Europe ? Cette politique va droit dans le mur. C'est un cri d'alarme et un coup de gueule !

Sommet de Pau, sentiment anti-français ou anti-Françafrique ?

ALORS QU'EMMANUEL MACRON A « CONVOQUÉ » LES CHEFS D'ÉTAT DES PAYS DU G5 SAHEL CE LUNDI 13 JANVIER À PAU, CONVOCATION « VÉCUE COMME UNE HUMILIATION DE PLUS », UN COLLECTIF DE PERSONNALITÉS DES PAYS SAHÉLIENS FUSTIGE LA POURSUITE DE L'OPÉRATION BARKHANE, DONT LE SOCLE N'EST AUTRE QUE « LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES RÉGIONAUX, LES ENJEUX DE PUISSANCE INTERNATIONALE DE LA FRANCE ET L'OBSESSION DE LA LUTTE CONTRE LES MIGRATIONS ».

Des « héros tombés pour leur pays », selon Édouard Philippe, des soldats « *morts pour la France* », selon Emmanuel Macron : l'émotion patriotique qui a entouré l'accident d'hélicoptères du 25 novembre au Mali, dans lequel sont morts 13 soldats français, devrait empêcher toute critique de l'opération Barkhane en France comme en Afrique. C'est ce qu'a assumé Emmanuel Macron en annonçant, le 5 décembre, un sommet des chefs d'État du G5 Sahel afin qu'ils clarifient et formalisent « *leurs demandes à l'égard de la France et de la communauté internationale* ».

Le choix du lieu, Pau, est lourd de symbole puisque plusieurs des soldats français tués venaient d'un régiment de cette ville : un président français demande ainsi à des chefs d'Etats de venir honorer la mémoire de ces soldats, alors que dans leurs pays "protégés" par l'armée française, les morts se comptent par centaines. Outré par les critiques croissantes contre la présence militaire française dans les pays du Sahel, le président français exige l'engagement de leurs gouvernants dans la croisade menée par la France et les somme de se justifier de la montée d'un sentiment anti-français : « *Je ne peux ni ne veux avoir des soldats français sur quelque sol du Sahel que ce soit à l'heure même que l'ambiguïté persiste à l'égard de mouvements antifrançais, parfois portée par des responsables politiques* ». En plein tollé provoqué par cette convocation aux relents coloniaux, la mort de 71 militaires nigériens le 10 décembre est venue rappeler aux Français que c'est chaque semaine que les populations sahéliennes sont frappées par différents groupes armés, qu'une absurde "guerre contre le terrorisme" ne parvient nullement à faire reculer ni même à contenir.

Nul ne le conteste : au Sahel, où l'opération Barkhane se déroule depuis 2014, la situation se dégrade. L'insécurité et les activités des groupes djihadistes se sont étendues. Malgré tout, la France maintient son cap militaire, se targuant régulièrement de l'efficacité de certaines frappes, et déployant désormais des drones tueurs sans que cela fasse débat à Paris. La militarisation de la zone s'opère aussi avec l'appui du G5 Sahel, une force conjointe initiée en 2017 par la France qui peine à émerger, et de la MINUSMA, la force de maintien de la paix de l'ONU, qui démontre au quotidien son impuissance. Bien que la solution militaire n'ait aucune chance d'aboutir, elle reste la

seule option envisagée par Paris, qui s'oppose à toute négociation d'une solution politique. Et les actions à destination des civils menées dans les zones d'intervention de Barkhane pour faciliter l'acceptation de la force française par les populations ne sont qu'un artifice dont les "bénéficiaires" ne sont pas dupes. Loin d'ouvrir la voie à une amélioration des conditions de vie des populations, l'intervention militaire offre une rente de situation aux régimes dictatoriaux, autoritaires ou corrompus qui sont la cause même de l'enracinement du djihadisme et des groupes armés.

À l'heure où les investigations judiciaires pointent de plus en plus les possibles compromissions du clan Sarkozy avec le colonel Kadhafi, nul ne peut ignorer que la guerre en Libye de 2011 a entraîné la déstabilisation de toute la sous-région. Cette intervention est aujourd'hui clairement identifiée par les habitants de la région comme un élément déclencheur de la crise malienne qui a permis aux groupes armés de prospérer. Si l'opération Serval a été chaleureusement accueillie par les Maliens début 2013, le jeu trouble de l'armée française (notamment vis à vis de certains groupes armés alliés dans la région de Kidal) et l'enlisement d'une vaine solution militaire à des problèmes politiques et sociaux, a légitimement retourné progressivement l'opinion malienne contre la France. Au Burkina Faso et au Tchad où la France a toujours soutenu les dictateurs Blaise Compaoré (renversé fin 2014) et Idriss Déby, en Mauritanie où elle a apporté un blanc-seing à la prétendue "élection" d'août dernier, au Niger où le pillage de l'uranium n'a jamais profité à la population et où les manifestations de la société civile sont systématiquement interdites, la montée d'un sentiment "anti-français" n'a rien d'étonnant : il s'agit en somme d'un sentiment anti-Françafrique.

Acculé par les contestations populaires, Emmanuel Macron aime dresser des écrans de fumée, en politique africaine comme ailleurs. Les annonces fracassantes récentes sur le franc CFA en sont une nouvelle démonstration, en faisant passer une réforme destinée à préserver une forme d'ingérence française dans le système monétaire ouest-africain pour, ni plus ni moins, une manière de « rompre les amarres ». Ces mêmes amarres, qui caractérisent depuis 60 ans la Françafrique et ses différentes évolutions, l'amènent pourtant à organiser en juin prochain un sommet "Afrique-France" dans la tradition de ses prédécesseurs à l'Élysée. Le président a beau jeu d'affirmer, comme le 4 décembre dernier, que « *la France n'est pas là avec des visées néocoloniales ou avec des finalités économiques. On est là pour la sécurité collective de la région et la nôtre* ». Mais comment occulter que la défense des intérêts économiques régionaux, les enjeux de puissance internationale de la France et l'obsession de la lutte contre les migrations, sont le socle d'une intervention militaire vouée aux gémonies par les peuples qui la vivent au quotidien ? La "convocation" à Pau des chefs d'Etat du Sahel, vécue comme une humiliation de plus, ne peut que remuer le couteau dans la plaie françafrique que représente aujourd'hui Barkhane.

Signataires :

Boubacar Boris **Diop**, écrivain, Sénégal ; Patrice **Garesio**, co-président de Survie, France ; Mahamat Nour **Ibedou**, Secrétaire général de la Convention tchadienne de

défense des droits de l'Homme ; Demba Karyom **Kamadji**, syndicaliste, Tchad ; Eric **Kinda**, Porte-parole du Balai citoyen, Burkina Faso ; Younous **Mahadjir**, syndicaliste, Tchad ; Issa **Ndiaye**, universitaire et ancien ministre, président du Forum civique Mali ; Jacques Ngarassal **Saham**, Coordinateur de Tournons la Page-Tchad ; Ndongo Samba **Sylla**, économiste, Sénégal ; Moussa **Tchangari**, secrétaire général d'Alternative Espaces Citoyens, Niger ; Maikoul **Zodi**, Coordinateur de Tournons la Page-Niger ; Chrysogone **Zougmore**, président du Mouvement burkinabè des droits de l'Homme et des peuples (MBDHP), Burkina Faso

G5 Sahel, un sommet dans l'impasse, février 2021

Par Survie

LUNDI 15 ET MARDI 16 FÉVRIER SE TIENT À N'DJAMENA, LE SOMMET DU G5 SAHEL QUI REGROUPE LE TCHAD, LE NIGER, LE MALI, LE BURKINA FASO, LA MAURITANIE EN PRÉSENCE DE LA FRANCE. L'ENJEU : RELÉGITIMER À UN PEU PLUS D'UN AN DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES EN FRANCE UNE OPÉRATION BARKHANE DE PLUS EN PLUS CRITIQUÉE DANS L'HEXAGONE ET LARGEMENT CONTESTÉE AU SAHEL. TOUTEFOIS, LES CHANCES DE RÉUSSITE SONT MAIGRES. EN PROMOUVANT UNE RÉPONSE EXCLUSIVEMENT SÉCURITAIRE ET EN S'APPUYANT SUR DES RÉGIMES AUTORITAIRES ET CORROMPUS COMME CELUI D'IDRISS DÉBY AU TCHAD, L'INGÉRENCE MILITAIRE FRANÇAISE AU SAHEL CONTINUERA DURABLEMENT À S'ENLISER.

Le G5 Sahel se tient donc à N'Djaména, où les protestations contre l'investiture à un sixième mandat d'Idriss Déby sont réprimées. L'enjeu : relégitimer à un peu plus d'un an des élections présidentielles en France une opération Barkhane de plus en plus critiquée dans l'Hexagone et largement contestée au Sahel. Le franchissement du seuil symbolique des 50 morts parmi les militaires français en opération a conduit des parlementaires à se saisir, enfin, du sujet et à amorcer un débat trop longtemps mis de côté sur la présence militaire française au Sahel. Dans ce contexte, le gouvernement fait valoir des « succès tactiques » remportés par Barkhane : des centaines de présumés djihadistes « neutralisés » rien que pour ces derniers mois (même si le nombre global n'est jamais communiqué). Mais depuis Paris, on prête peu d'attention aux milliers de victimes parmi les populations civiles, prises en étau entre les exactions des groupes djihadistes, des milices communautaires et des forces armées nationales. Ces dernières comptent également des centaines de morts. Par ailleurs, les « dommages collatéraux » de l'armée française sont systématiquement niés. Peu de voix s'élevaient jusqu'à présent pour dire que l'opération Barkhane a accru la militarisation et la déstabilisation de toute la région.

Huit ans d'intervention, un bilan délétaire

Un an après le sommet de Pau en janvier 2020 qui renforçait la seule réponse sécuritaire face aux insurrections djihadistes au Sahel, le bilan de la "guerre contre le terrorisme" est toujours aussi désastreux pour les populations sahéniennes. Après avoir exigé la réaffirmation du soutien des chefs d'États africains à la présence militaire française, Macron avait renforcé les effectifs militaires (envoi de 600 soldats supplémentaires, ce qui montait les effectifs militaires sur place à 5100 et 400 forces spéciales). Les opérations militaires de l'armée française et des armées sahéniennes se sont intensifiées dans les mois qui ont suivi.

Cependant, malgré des centaines de "neutralisations" de djihadistes rien que durant cette dernière année, l'affaiblissement des groupes visés (État islamique dans le Grand Sahara, Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans) n'est que temporaire. Les rapports de l'ONU continuent de décrire une dégradation de la situation sécuritaire et un renforcement de l'emprise des djihadistes sur les populations locales. Les effectifs de ces groupes armés se renouvellent ainsi malgré les pertes sévères qui leur sont infligées. En effet, toutes les études montrent que les motivations des nouvelles recrues ne sont pas d'abord religieuses ou idéologiques. Elles rejoignent les groupes djihadistes poussées par un sentiment d'injustice, un désir de vengeance ou un besoin de protection face aux exactions ou aux stigmatisations dont elles ont été l'objet. Elles se disent victimes des représentants de l'État, des armées nationales, d'autres groupes armés, voire des forces étrangères présentes dans le pays et de leurs modes d'action. L'approche de la situation uniquement sous l'angle du « terrorisme » ignore les revendications sociales et politiques et empêche de traiter les causes de ces insurrections

La présence de l'opération Barkhane elle-même contribue à légitimer le discours des djihadistes et leur posture de résistants face à une armée d'occupation. Les bombardements par drones ou avions de chasse, qui exposent à des risques de "dommages collatéraux", créent un sentiment de peur dans la population. Le bombardement de Bounti, qui a visé un groupe d'hommes célébrant un mariage, en est le dernier exemple récent. Les pratiques policières de fouilles parfois brutales des habitations de personnes suspectées d'être des soutiens des djihadistes et les autres méthodes de la "guerre contre insurrectionnelle" rendent illusoire l'objectif avancé de "conquête des cœurs et des esprits". Qui plus est, les quelques projets de développement mis en œuvre par les militaires français pour faire accepter leur présence compliquent la tâche des humanitaires et discréditent encore les États qui n'assument pas le rôle qui devrait être le leur.

La communication du gouvernement français a fortement perdu en crédibilité : décalage persistant entre les innombrables « succès » de l'armée française et la dégradation de la situation sur le terrain attestée par les rapports de l'ONU, mensonge martelé sur les « colonnes » de djihadistes qui auraient foncé vers Bamako en 2013 ^[1] ; déni concernant les témoignages sur le bombardement des civils à Bounti qui ne seraient que le produit d'une « guerre informationnelle », la propagande française ne convainc ni au Sahel ni en France.

Aucune porte de sortie crédible pour Barkhane

Alors que Jean-Yves Le Drian, lors d'un débat au Sénat du 9 février 2021 annonce un « *sursaut diplomatique, un sursaut politique et un sursaut du développement* », il laisse entrevoir certaines pistes qui visent principalement à rhabiller l'opération Barkhane pour la rendre plus acceptable dans la durée. Il s'agit d'en finir avec l'inflation

[1] cf. <https://www.lopinion.fr/edition/international/mali-colonnes-jihadistes-foncant-bamako-en-2013-legende-236157>

incessante des effectifs pour réduire le coût financier et le coût politique de la présence française. Mais il ne s'agit nullement de désengagement ou de retrait. La réduction des effectifs risque d'être compensée par un accroissement des bombardements aériens... et des « dommages collatéraux » associés.

Le gouvernement tente aussi de nous faire croire que la « sahélistation » et l'europanisation constituent la solution et une porte de sortie pour Barkhane. La « sahélistation », à savoir la montée en puissance des armées africaines, annoncée depuis des années, reste poussive et peu suivie d'effets. Sous couvert de les aider à s'autonomiser, les armées africaines sont en réalité de plus en plus encadrées par des militaires étrangers sur le terrain (français et maintenant européens avec l'opération Takuba). Par ailleurs, malgré tous les efforts diplomatiques français, la participation des pays européens à l'opération Barkhane ou au regroupement européen de forces spéciales, Takuba, demeure symbolique. Enfin aucun de ces deux axes ne constitue une rupture avec la logique exclusivement sécuritaire qui prévaut aujourd'hui.

Le gouvernement français réaffirme aujourd'hui son exigence d'un sursaut politique des États africains. Pour le Mali, il s'agit d'abord de l'application des accords d'Alger, perçus comme une condition préalable pour faire front contre les djihadistes. On exige aussi un retour des États dans les zones délaissées mais leur présence reste en réalité très difficile compte-tenu de l'insécurité persistante. Il y a aussi un paradoxe à exiger un renforcement des États africains et à affirmer qu'il faut une solution politique tout en continuant à faire pression pour que la priorité soit uniquement sécuritaire. La présence militaire française dispense en réalité les États africains de traiter les problèmes de fond. L'ingérence française (dans les domaines militaires, politiques, économiques) affaiblit les États africains et renforce leur discrédit aux yeux des populations, perpétuant le terreau sur lequel prospèrent les djihadistes.

Une situation qui fait le jeu des régimes autoritaires

Parmi les États sahélistes, le Tchad fait figure de pays stable, militairement et politiquement fort, sur lequel s'appuie la France. Pourtant, la situation intérieure du pays est tout autre. À N'Djaména, où se tient le sommet, 12 manifestant.es ont été condamné.es le 12 février à 3 mois de prison avec sursis. Leur tort, avoir bravé une énième interdiction de manifester, alors que le président Idriss Déby, autoproclamé Maréchal, a été investi par son parti pour la prochaine élection présidentielle. À N'Djaména, QG de Barkhane, la présence de l'armée française, au Tchad depuis 1986, a contribué à plusieurs reprises à sauver le régime de Déby. Coopération militaire, formation, dons à l'armée, renseignements, l'armée tchadienne bénéficie largement du soutien français. Pourtant, présentée comme une alliée de choix au Mali, la composition de cette armée clanique et ses pratiques parfois violentes représentent un danger pour la population et l'avenir du pays, comme le rappelle dans un rapport récent

l'International Crisis Group ^[2]. Devenu un allié incontournable de la "lutte contre le terrorisme" au Sahel, le régime de Déby bénéficie d'une rente diplomatique et militaire qui rend aveugle aux exactions commises et au marasme dans lequel s'enfoncent la population.

La France fait le choix de s'appuyer sur des régimes autoritaires et corrompus pour mener sa « guerre contre le terrorisme », alimentant là aussi dans la population un ressentiment qui ne peut que profiter aux djihadistes. Il est temps d'affirmer que l'ingérence militaire de la France au Sahel fait partie du problème, pas de la solution.

Le G5 Sahel, « force sahélienne » ou au « service de la France » ?

La force conjointe du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad) a fortement peiné à se mettre en place. En cause, la difficulté à trouver des financements malgré l'activité diplomatique de la France, et le manque d'effectifs de certaines armées des pays du G5 qui limite leur contribution à la force. Ainsi, la Force conjointe G5, qui intervient en lien étroit avec l'opération Barkhane, a été fortement modelée, pilotée et renforcée par la France et apparaît comme une force supplétive à l'armée française qui s'enlise au Sahel.

L'engagement du Tchad au sein de la Force conjointe du G5 Sahel participe à la consolidation du régime d'Idriss Déby. Cet engagement est un argument pour justifier le renforcement de l'armée tchadienne : des dons de matériel et des formations interviennent dans ce cadre. Par ailleurs, la force G5 Sahel mène ponctuellement des opérations (reconnaissance, saisie d'armes...) au nord du Tchad, zone particulièrement sensible pour le régime d'Idriss Déby. Cependant, plus que de supposés djihadistes, c'est la présence de groupes politico-militaires dans cette région qui inquiète le pouvoir en place.

Après le Sommet du G5 Sahel à Pau en janvier 2020, le Tchad s'était engagé à envoyer un deuxième bataillon de 450 hommes dans la zone des trois frontières. La violente attaque de l'armée tchadienne par Boko Haram en avril 2020 avait conduit Idriss Déby à rappeler ses soldats pour lancer la sanglante contre-attaque baptisée « colère de Bohoma ». Il avait ensuite déclaré que plus aucun soldat tchadien ne participerait à une opération en dehors du Tchad. Les appels à Idriss Déby pour qu'il revienne sur sa décision, notamment de la France, témoignent de la place centrale occupée par le Tchad dans ce dispositif, en vertu de la capacité de son armée à mobiliser rapidement de nombreux soldats. Quelques jours avant le sommet du G5 Sahel à N'Djamena en février 2021, l'Élysée reconnaissait que des questions financières avaient été réglées concernant le départ d'un bataillon tchadien...sans que les modalités soient précisées. Finalement 1200 soldats tchadiens sont envoyés au Niger dans la zone des trois frontières en mars 2021. Dès leur arrivée se

[2] Le rapport sur les États-Unis et le Tchad d'Habrè : Enabling a Dictator : The United States and Chad's Hissène Habré 1982-1990 (« Un dictateur soutenu : Les États-Unis et Hissène Habré, dirigeant du Tchad de 1982 à 1990 »).

[2] Les défis de l'armée tchadienne, International Crisis Group, 22/01/21

posent des questions d'intendance et de moyens. Le budget consacré à l'armée grève en effet considérablement les finances du Tchad sans toutefois lui permettre de se déployer au-delà de ses frontières sans financement extérieur.

L'implication de l'armée tchadienne dans la guerre contre le terrorisme au Sahel confirme la consécration d'Idriss Déby comme l'indispensable allié de la France. Pourtant, la composition de cette armée clanique et ses pratiques violentes représentent un danger pour la population et l'avenir du pays. L'armée tchadienne est aussi remise en question au-delà de ses frontières : à peine arrivée au Niger, des soldats accusés de viol sur des femmes nigériennes ont été rapatriés.

On repart pour 10 ans ? mars 2021

Alors que les critiques contre l'opération Barkhane s'amplifient, la France écarte toute alternative à sa stratégie de « guerre contre le terrorisme » et renforce son ingérence politique à l'occasion du dernier sommet du G5-Sahel qui s'est réuni mi-février au Tchad.

Ces dernières semaines, l'émergence dans le débat public de la pertinence de l'opération Barkhane contraste avec l'atonie médiatique des années précédentes. La plupart des journalistes parlent désormais, à juste titre, d'enlèvement, même si la part de responsabilité imputable aux autorités françaises reste diversement appréciée. On assiste aussi à un timide réveil des parlementaires : les sénateurs ont par exemple obtenu la participation de l'exécutif à un débat public (09/02) qu'ils réclamaient depuis plus d'un an, pour faire le bilan d'une opération militaire qui n'a jamais fait l'objet d'un vote, en dépit des dispositions constitutionnelles de 2008. Si les élus de droite ne remettent pas en cause le bien fondé de l'opération, certains expriment des doutes sur la stratégie mise en œuvre et des inquiétudes quant à l'absence de fin prévisible du conflit, à l'image de Christian Cambon (LR), président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat. Pour l'instant, seuls les élus insoumis et communistes réclament un plan de retrait des forces françaises. Mais surtout, comme on l'a déjà signalé le mois dernier, un sondage donne pour la première fois une majorité de Français·e·s défavorables à la présence militaire au Mali.

Un nouveau contexte politique

Le débat avait commencé à émerger après la mort de treize militaires français dans un accident d'hélicoptères en novembre 2019. Et contrairement aux pronostics du chef d'état-major, il semble bien que cette nouvelle tonalité soit en grande partie liée au fait que le seuil symbolique de 50 mort·e·s en opération a désormais été franchi. « *J'observe que ces pertes sont souvent source de cohésion nationale et suscitent une ferveur et un appui renforcé aux missions que conduisent nos armées* », voulait en effet croire le général Lecointre devant les députés en juillet 2018. La période de Noël notamment a été marquée par plusieurs décès successifs. Le bombardement du 3 janvier dernier au nord Mali, qui a très certainement fait une vingtaine de victimes civiles (cf. Billets d'Afrique n°304, février 2020), et le cynisme des autorités, a aussi contribué à renforcer les doutes. Or ces événements surviennent un an après le sommet de Pau de janvier 2020, qui s'était soldé par l'envoi « temporaire » de 600 soldat·e·s, portant les effectifs de Barkhane à 5100, auxquels s'ajoutent les 450 de l'opération Sabre des forces spéciales. Depuis, les frappes aériennes et les opérations terrestres ont été intensifiées et concentrées dans la zone des trois frontières (Mali-Burkina-Niger), principalement contre le groupe État islamique au grand Sahara (EIGS) qui avait porté des coups très sévères aux armées africaines l'année précédente. C'est donc l'heure du bilan. Enfin, l'opération Barkhane pourrait devenir un argument électoral lors de la prochaine

élection présidentielle et la majorité craint que l'impasse militaire ne vienne alourdir le passif de la présidence Macron. Alors que l'on approche des 10 ans de guerre contre le terrorisme, le coût humain, financier et politique ne cesse de s'alourdir sans qu'aucune porte de sortie ne soit envisagée.

Contre-feux

Comme d'habitude, les autorités ne manquent pas une occasion de rappeler les innombrables « succès tactiques » remportés par les militaires français. Ces derniers ont en effet éliminé plusieurs cadres de premier plan ces derniers mois, à commencer par Abdelmalek Droukdel, le chef d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi). Ils auraient également « neutralisé » entre 1200 et 1500 présumés djihadistes en 2020, soit presque autant que les sept années précédentes, si l'on en croit les chiffres communiqués par Christian Cambon (Le Monde, 15/02). « *Cet effort militaire défini à Pau a donc permis des victoires, nous a permis d'obtenir des résultats et a sauvé une deuxième fois le Sahel* », s'est félicité Macron en introduction du sommet du G5 de N'Djamena. (La première fois faisant référence au déclenchement de l'opération Serval, voir encadré ci-contre). Mais les éléments de langage habituels ne sont sans doute plus jugés suffisant pour contrer la fronde qui émerge. Aussi Bernard Emié, le patron de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), a été mis à contribution à l'occasion d'un « comité exécutif » consacré au contre-terrorisme. En présence de la ministre des Armées et du chef d'état-major, il a décrit le Sahel comme l'un des deux « épices » du terrorisme international, sous la coupe de militants étrangers à cette zone et d'où les chefs planifieraient non seulement une expansion vers les pays ouest-africains, mais également des attentats en Europe. Cette présentation est pourtant contredite par toutes les recherches qui montrent que l'on a affaire à des insurrections endogènes aux agendas politiques locaux, et par les services secrets eux-mêmes, qui reconnaissent qu'aucun projet d'attentat sur le sol européen n'a jamais été planifié depuis le Sahel ^[1]. Bien sûr, après plusieurs années de bombardements français, le risque de représailles à l'encontre de la population française peut s'accroître. Mais pour l'heure, il semble surtout que « *pour faire accepter l'opération Barkhane, il faut faire peur dans les chaumières* », commente Rémi Carayol (Mediapart, 15/02).

Stop ou encore ?

Lors de ses vœux aux armées, le président français avait précédemment annoncé que ces « *bons résultats* » allaient « *permettre d'ajuster l'effort* » (Le Monde, 20/01). Tous les observateurs spéculaient donc sur la hauteur de la réduction d'effectifs qui serait annoncée au sommet du G5. Contre toute attente, Macron décide finalement que les évolutions « *significatives* » du dispositif « *n'interviendront pas dans l'immédiat* » et a promis une « *action renforcée* » pour « *essayer d'aller décapiter ces organisations* » djihadistes. Il s'agit officiellement de répondre aux demandes des présidents africains.

[1] Voir par exemple : <https://www.lopinion.fr/blog/secret-defense/mali-racines-coloniales-d-impasse-strategique-233514>

Mais c'est évidemment le signe que les relèves africaines et européennes sur lesquelles table la France sont encore loin du compte. La France espère officiellement une participation de 2000 soldats dont seulement 500 Français·e·s. à l'opération Takuba, composées de forces spéciales européennes qui doivent encadrer les troupes africaines sur le terrain. On est loin du compte aujourd'hui, avec une trentaine d'Estoniens, autant de Tchèques et 150 Suédois, dont les règles d'engagement sont par ailleurs beaucoup plus strictes que celles des Français. Et à supposer, que l'objectif soit atteint, il ne signifierait en rien une solution à la crise sahélienne.

Le maintien des effectifs français confirme également que la situation sécuritaire sur place est bien moins rassurante que les discours lénifiants voudraient nous le faire croire. Si l'organisation État islamique au grand Sahara (EIGS) a bien été affaiblie par les frappes françaises, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), affilié à Al-Qaïda, en a profité pour regagner du terrain. Il vient à nouveau d'infliger des attaques meurtrières aux forces maliennes et à la MINUSMA, et continue de renforcer son emprise sur les populations, selon les rapports de l'ONU. C'est lui qui est maintenant désigné comme la cible prioritaire. Le sursaut militaire décrété par la France après le sommet de Pau s'est également traduit par un accroissement des exactions des armées africaines. Celles-ci ont fait davantage de victimes civiles que les djihadistes en 2020 au Mali et au Burkina, selon ACLED (The Armed Conflict Location & Event Data Project). (233 victimes civiles sont en effet attribuées aux djihadistes au Mali, et 432 au Burkina Faso, pour respectivement 336 et 452 aux forces armées ; à quoi s'ajoutent 297 et 104 victimes des milices communautaires parfois utilisées comme forces supplétives par ces dernières.)

Macron président du Sahel

La France refuse pourtant d'entendre les organisations de la société civile qui réclament que la stratégie militaire soit réorientée vers la protection des civil·e·s et subordonnée à des objectifs politiques. Au contraire, en introduction du sommet, Macron s'est flatté d'avoir « *consolidé une convergence avec nos interlocuteurs du G5 Sahel pour considérer que Iyad Ag Ghaly [chef du GSIM] et Amadou Koufa [chef de la Katiba Macina] sont des ennemis et en aucun cas des interlocuteurs* ». Autrement dit, on a tordu le bras des autorités maliennes qui avaient annoncé, en présence du ministre français des Affaires étrangères, vouloir explorer la voie des négociations pour faire baisser le niveau de violence (Cf. *Billets d'Afrique* n°302, décembre 2020). La diplomatie française a aussi exigé un « sursaut politique » des États africains. Le Mali est sommé de mettre enfin en œuvre l'accord de paix d'Alger de 2015 avec les indépendantistes Touaregs, décrié par la population et les politiques, mais vu comme un préalable par la France pour isoler les djihadistes. Sur ce point, Macron a d'ailleurs décerné un satisfecit à la junte militaire : « *En quelques mois, je dois bien dire que ces autorités de transition ont donné plus de gages que les autorités précédentes en 3 ans.* » Il a en outre annoncé qu'il allait surveiller de près le redéploiement des services des

États dans les zones prétendument pacifiées, « *avec des points hebdomadaires que pilotera l'envoyé spécial que j'ai donc nommé* ». Mais tant que l'insécurité persistera, tant que les représentants des États et les forces armées seront perçus comme des menaces, et que l'on s'obstinera à ne pas entendre les revendications locales, ces pressions ont peu de chance d'aboutir.

Raphaël Granvaud

L'ASSOCIATION SURVIE A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN

Créée il y a plus de 30 ans, l'association Survie décrypte l'actualité franco-africaine et se mobilise contre la Françafrique, qu'elle a fait connaître.

Elle compte plus de 1000 adhérent.e.s et une vingtaine de groupes locaux partout en France.

L'association :

- se mobilise contre le soutien multiforme de l'État français à des dictatures africaines,
- agit en informant les citoyen-ne-s français-es, en interpellant les élu.e.s, et en saisissant la justice sur des cas de soutien français aux crimes perpétrés par ces régimes,
- réclame des changements institutionnels pour empêcher la perpétuation de ces pratiques.



« Soutenez l'association Survie »
Adhérez, faites un don, rejoignez-nous!

<https://survie.org/>
Twitter/facebook: @Surviefrence
(+33)9.53.14.49.74
contact@survie.org
21ter rue Voltaire, 75011 Paris, France.